



MONOGRAPHIE PROVINCIALE D'AL HOCEIMA



DIRECTION PROVINCIALE D'AL HOCEIMA

MARS 2017

ROYAUME DU MAROC

*_*_*_*_*

HAUT COMMISSARIAT AU PLAN

*_*_*_*_*_*_*_*

DIRECTION REGIONALE DE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA

*_*_*_*_*_*_*_*

DIRECTION PROVINCIALE D'AL HOCEIMA

MONOGRAPHIE PROVINCIALE D'AL HOCEIMA

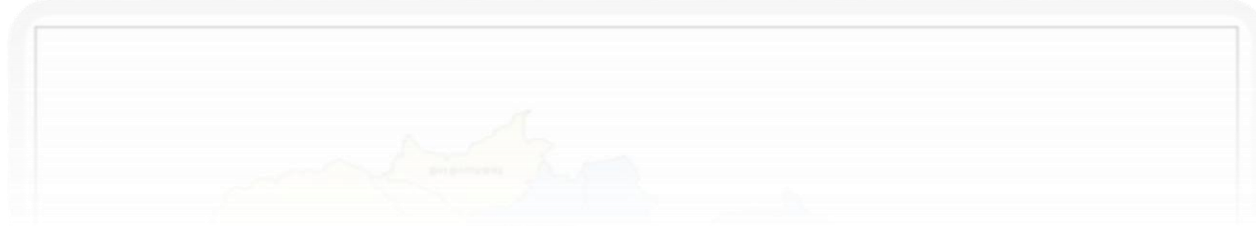
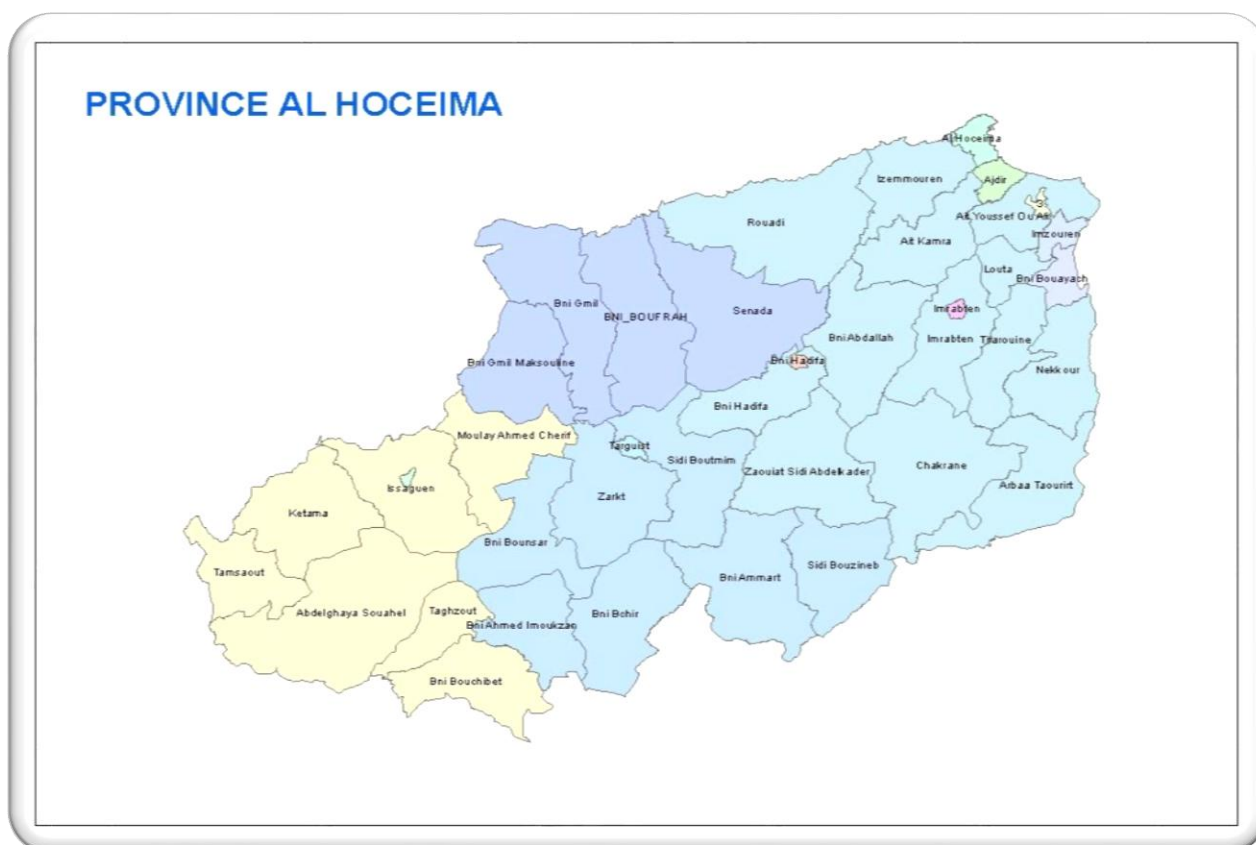


Table des matières

Liste des tableaux	6
Introduction	8
Partie I : Milieu Naturel, Découpage administratif et population	11
1. Découpage administratif.....	12
2. Milieu naturel	14
2.1. Relief.....	14
2.2. Climat	14
2.3. Ressources en eau.....	15
3. Population et ménages.....	17
3.1. Population	17
3.2. Milieu de résidence	19
3.3. Ménages.....	20
3.4. Projections de la population	22
4. Caractéristiques démographiques	23
4.1. Structure de la population par sexe, âge et milieu.....	23
4.2. Répartition de la population par sexe et état matrimonial	24
4.3. La Fécondité	26
4.4. L'analphabétisme	27
5. Emploi	29
5.1. Taux d'activité	29
5.2. Taux de chômage.....	29
5.3. Taux de sous-emploi.....	30
6. Prix à la consommation.....	31
7. Pauvreté monétaire	33
7.1. Pauvreté provinciale	34
7.2. Pauvreté communale.....	35
7.2.1. Milieu urbain.....	35

7.2.2. Milieu rural	35
Partie II : Principaux Secteurs Economiques	37
8. Agriculture et pêche	38
8.1 .Les ressources en terre	38
8.2. Les productions végétales.....	39
8.2.1. La céréaliculture	39
8.2.2. Les légumineuses	40
8.2.3. Les cultures maraichères et fourragères	40
8.2.4. Arboriculture fruitière.....	41
8.3. Les productions animales	42
8.4. Pêche	42
9. Industrie de transformation	43
9.1. Zones industrielles	43
9.2. Activité industrielle et commerce.....	43
9.3. Projets structurants	45
10. Tourisme	45
10.1. Structure d'accueil	46
10.2. Fréquentation hôtelière	47
10.3. Constat, perspectives et projets.....	48
11. Transport.....	48
11.1. Transport routier	50
11.1.1. Réseau routier classé.....	50
11.1.2. Programme national des routes rurales.....	50
11.1.3. Quelques aspects du transport routier	51
11.2. Transport aérien.....	51
11.3. Transport maritime.....	51
12. Energie.....	52
12.1. Electricité	53
12.2. Produits pétroliers	54
13. Eau	55
13.1. Infrastructure hydraulique	55

13.2. Eau potable	56
14. Réseau bancaire.....	58
Partie III : secteurs sociaux	60
15. Enseignement	61
15.1. Enseignement préscolaire	61
15.2. Enseignement primaire	63
15.3. Enseignement secondaire collégial	65
15.4. Enseignement secondaire qualifiant	66
16. Enseignement supérieur et formation des cadres.....	68
16.1. Universités	68
16.2. Formation pédagogique.....	70
17. Formation professionnelle	70
18. Santé	72
18.1. Infrastructure sanitaire	72
18.2. Encadrement médical et paramédical.....	72
18.3. Production des établissements de santé	74
19. Jeunesse et sport	75
20. Entraide nationale.....	78
20.1. Centres d'éducation et de formation	78
20.2. Centres Dar Al mouaten	79
20.3. Programme d'éducation préscolaire	79
20.4 Programme de protection sociale	79
20.5. Centres pour handicapés	80
20.6. Programme : alphabétisation	80
20.7. Programme d'aide en nature.....	80

Liste des tableaux

Tableau 1 : Découpage administratif de la province d'Al Hoceima, 2014.....	13
Tableau 2 : Population légale selon le RGPH 2014	17
Tableau 3 : Population légale par commune en 2004 et 2014, province d'Al Hoceima	18
Tableau 4 : Population légale en 2004 et 2014 par milieu de résidence	19
Tableau 5 : Taux d'urbanisation (en %) en 2004 et 2014	20
Tableau 6 : Ménages en 2004 et 2014 selon le milieu de résidence	20
Tableau 7 : Ménages par communes en 2004 et 2014, Province d'Al Hoceima	21
Tableau 8 : Evolution de la population de la province d'Al Hoceima (2014-2030).....	22
Tableau 9 : Répartition (en %) de la population municipale de la province par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence, année 2014	23
Tableau 10 : Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus de la province, selon le sexe et l'état matrimonial, année 2014.....	25
Tableau 11 : Taux de célibat a 55 ans par sexe et milieu de résidence, province d'Al Hoceima, année 2014	25
Tableau 12 : Age au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe	26
Tableau 13 : Taux (en %) et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence, province d'Al Hoceima, année 2014	27
Tableau 14 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence, province d'Al Hoceima, année 2014.....	27
Tableau 15 : Taux d'analphabétisme (%) selon le groupe d'âge et le sexe, province d'Al Hoceima, année 2014.....	28
Tableau 16 : Taux d'activité (en %), année 2014.....	29
Tableau 17 : Taux de chômage (en %), année 2014	30
Tableau 18 : Taux de sous-emploi, année 2014.....	30
Tableau 19 : L'indice des prix à la consommation par divisions de produits.....	32
Tableau 20 : Le taux de pauvreté selon le milieu de résidence, province d'Al Hoceima, année 2014 (%).....	34
Tableau 21 : Le taux de pauvreté en 2004 et 2014, province d'Al Hoceima (%).....	34
Tableau 22 : Taux de pauvreté communal urbain (en %), province d'Al Hoceima, années 2007 et 2014.....	35
Tableau 23 : Taux de pauvreté communal (en %), province d'Al Hoceima, années 2007 et 2014.....	36
Tableau 24 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, province d'Al Hoceima, année 2014	38
Tableau 25 : Le mode de faire valoir des exploitations SAU de la province d'Al Hoceima, année 2014	39
Tableau 26 : La répartition de la SAU par taille d'exploitation, la province d'Al Hoceima, année 2014	39
Tableau 27 : Les cultures céréalières, Province d'Al Hoceima, campagne 2013-14	40
Tableau 28 : Culture des légumineuses, Province d'Al Hoceima, campagne 2013-14	40
Tableau 29 : Cultures maraichères, Province d'Al Hoceima, campagne 2013-14.....	41
Tableau 30 : Plantation arboricoles, Province d'Al Hoceima campagne 2013-14	41
Tableau 31 : grandeurs économiques par grands secteurs, Province d'Al Hoceima, année 2013, (Valeurs en milliers DH)	44

Tableau 32 : Emploi par grands secteurs, province d'Al Hoceima, année 2013.....	44
Tableau 33 : Capacité hôtelière, au 31/12/2014	47
Tableau 34 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province d'Al Hoceima, au 31/12/2014.....	47
Tableau 35 : évolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés, au 31/12/2014	48
Tableau 36 : Réseau routier classé (en km), province d'Al Hoceima, année 2014.....	50
Tableau 37 : Densité routière spatiale et sociale, année 2014	50
Tableau 38 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Al Hoceima Cherif al Idrissi.....	52
Tableau 39 : Abonnés selon le type de tension, province d'Al Hoceima, année 2014	53
Tableau 40 : Evolution des ventes d'électricité au niveau de la province d'Al Hoceima et au niveau régional	53
Tableau 41 : Barrages de la province d'AL Hoceima	56
Tableau 42 : Quantité d'eau produite, distribuée et facturée aux abonnés en m ³ , province Al Hoceima, année 2014.....	57
Tableau 43 : Implantation bancaire à la province d'Al Hoceima, 2014.....	58
Tableau 44 : Dépôts et crédits bancaires, Province d'Al Hoceima, année 2014 (en 1000 DH).....	59
Tableau 45 : Effectifs des élèves et des éducateurs dans l'enseignement préscolaire, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015	63
Tableau 46 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015	63
Tableau 47 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement primaire par milieu, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015.....	64
Tableau 48 : Personnel enseignant par milieu, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014- 2015.....	64
Tableau 49 : Etablissements et classes de l'enseignement secondaire collégial par milieu, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015.....	65
Tableau 50 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial public par milieu, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015	65
Tableau 51 : Etablissements et élèves de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015.....	66
Tableau 52 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par branche, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015.....	67
Tableau 53 : Effectif des étudiants inscrits à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Al Hoceima selon le niveau, année scolaire 2014-2015	70
Tableau 54 : Effectif des stagiaires par niveau, région et province, 2014-2015	71
Tableau 55 : la capacité litière des Hôpitaux publics de la province d'Al Hoceima, 2013	72
Tableau 56 : le corps médical et paramédical de la province d'Al Hoceima, 2013	73
Tableau 57 : Activités du programme national d'immunisation, Al Hoceima, année 2014.....	74
Tableau 58 : Activités du programme de planification familiale, Al Hoceima, année 2014....	74
Tableau 59 : Installations sportives, province d'Al Hoceima, année 2011	75
Tableau 60 : Clubs sportifs selon la fédération, province d'Al Hoceima, année 2014	76
Tableau 61 : Associations à caractère culturel province d'Al Hoceima ; 2014.....	76
Tableau 62 : Etablissements de la jeunesse et des sports, province d'Al Hoceima, 2014	77
Tableau 63 : Programmes de l'Entraide Nationale, année 2014.....	78

Introduction

Le présent opuscule se veut d'être une monographie provinciale, consacrée à la province d'Al Hoceima. C'est un outil de travail et une source d'informations permettant de mettre à la disposition des acteurs du développement et à la population, des données susceptibles de les aider à connaître la province et de susciter leur réaction afin qu'ils apportent éventuellement leur contribution à l'amélioration du bien-être de la population. En effet cette monographie est une présentation synthétique et dynamique de la carte d'identité de la province d'Al Hoceima la plus complète et la plus significative possible qui rendrait compte tant des potentialités objectives de la province que des contraintes matérielles, humaines et sociales.

Située à l'extrême nord du Maroc, sur une superficie de 3550Km², la province d'Al Hoceima est limitée à l'ouest par la province de Chefchaouen, au nord par la Mer Méditerranée, à l'est par la province de Driouch et au sud par les provinces de Taza et Taounate.

De sa situation au centre de la chaîne montagneuse du Rif, la province d'Al Hoceima se caractérise par un climat de type méditerranéen, la quantité des précipitations varie entre 300mm et 1000mm, quant à la température, elle varie entre 10°C et 30°C.

Selon le dernier découpage administratif, la province d'Al Hoceima se compose de 5 municipalités et de 4 cercles regroupant 17 caïdats et 31 communes rurales.

La population de la province d'Al Hoceima s'est établie en 2014 à 399654 habitants soit environ 11,2% de la population totale de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,2 % de la population nationale.

En termes d'évolution, cette population s'est accrue durant la période intercensitaire 2004-2014 à un taux annuel moyen de 0,1% contre 1,49% au niveau régional et 1,25% au niveau national. Le taux d'urbanisation provincial a été de 34,4% contre 59,9 % à l'échelle régionale et 60,4% à l'échelle nationale.

Dans le domaine de l'emploi, la population active au niveau de la province s'est établie, en 2014 à 139116 personnes, soit un taux d'activité de 47,6% contre 51,1% au niveau national. Le taux de chômage, quant à lui s'est établi à 16,3% contre % au niveau national.

A l'échelle provinciale, Le périmètre d'Al Hoceima est dominé par l'agriculture céréalière, l'élevage caprin sur les sommets, et une arboriculture de figuiers et d'amandiers. La superficie agricole utile (SAU) s'est élevée, en 2014, à 173400 ha, L'irrigation ne concerne que 16029 ha. En ce qui concerne les ressources en eau, la province dispose de deux grands barrages d'une capacité totale qui s'élève à 16,6 millions de m³.

La pêche joue un rôle important dans l'économie provinciale avec un tonnage de 9400 tonnes en 2014 pour une valeur de 148,8 millions de dirhams.

Le tissu industriel de la province d'Al Hoceima est caractérisé par une prédominance de la branche agroalimentaire. En 2013, la province abritait 95 unités industrielles ayant généré une production de 230351 milliers de dirhams, et investissements de 8339 milliers de dirhams et une valeur ajoutée de 61686 milliers de dirhams.

Par ailleurs, par sa situation géographique privilégiée, et son relief diversifié unissant à la fois, plages, montagnes et forêts, la province d'Al Hoceima possède des atouts majeurs pour le développement des activités touristiques, ainsi la province abrite 31 établissements hôteliers pour une capacité litière de 1926 lits. Toutefois, le tourisme de la province est marqué par son caractère saisonnier durant la période estivale.

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire provinciale a compté, durant l'année scolaire 2014-2015, 145 écoles primaires et 322 unités satellitaires, 35 collèges et 18 lycées. Les effectifs scolarisés dans ces cycles respectifs ont été de 44444, 14963 et 7733 élèves.

La province d'Al Hoceima abrite aussi le siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'AL Hoceima (ENSAH) relevant de l'université Mohammed Premier Oujda. Au titre de l'année universitaire 2014-2015, 753 élèves ingénieurs sont inscrits à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima, cet établissement assure la formation des ingénieurs d'Etat hautement qualifiés dans les spécialités les plus ouvertes.

Dernièrement, les formations sanitaires de la province consistent en 3 hôpitaux, 31 centres de santé ruraux communaux, 9 centres de santé urbains et 16 dispensaires ruraux. La capacité litière des hôpitaux publics se chiffrent à 525 lits.

Partie I :

Milieu Naturel, Découpage administratif et Population

1. Découpage administratif

Dans le cadre de la mise en place du nouveau découpage régional du Maroc, désormais le royaume compte 12 régions au lieu de 16. Selon ce découpage, la province d'Al Hoceima est rattachée à la région de Tanger-Tétouan pour former un nouveau bloc régional nommé Tanger-Tétouan-Al Hoceima dont le chef-lieu est la préfecture de Tanger-Assilah. Cette région englobe les préfectures de Tanger-Assilah, M'diq-Fnideq, les provinces de Fahs-Anjra, Larache, Chefchaouen, Ouezzane, Al Hoceima et Tétouan.

La province d'Al Hoceima a été créée par le dahir du 6 décembre 1959 modifiant et complètent le dahir du 13 janvier 1956. Cette province est une subdivision à dominante rurale. Elle est bordée par :

- ❖ la Mer Méditerranée au nord ;
- ❖ la province de Driouch à l'est ;
- ❖ les provinces de Taza et de Taounate au sud ;
- ❖ la province de Chefchaouen à l'ouest.

La province d'Al Hoceima couvre une superficie de 3550Km², soit 22.2% de la superficie régionale. Elle est constituée de cinq municipalités et de quatre cercles qui englobent 17 caïdats contenant 31 communes rurales.

Tableau 1 : Découpage administratif de la province d'Al Hoceima, 2015

Cercles	Caïdats	Communes
		Mun Al Hoceima
		Mun Bni Bouayach
		Mun Imzouren
		Mun Targuist
		Mun Ajdir
Bni Boufrah	Bni Boufrah	Bni Boufrah
		Senada
	Bni gmil Mestassa	Bni gmil
		Bni gmil maksouline
Bni Ouriaghel	Ait Youssef Ou Ali	Ait Youssef Ou Ali
		Louta
	Arbaa Taourirt	Arbaa Taourirt
		Chakrane
	Bni Abdallah	Bni Abdallah
	Bni Hadifa	Bni Hadifa
		Zaouiat Sidi Abdelkader
	Imrabten	Imrabten
	Izzemouren	Izzemouren
		Ait Kamra
	Nekkour	Nekkour
		Tifraouine
	Rouadi	Rouadi
Targuist	Bni Ammart	Bni Ammart
		Sidi Bouzineb
	Bni bounsar	Bni bounsar
		Bni Ahmed Imoukzan
	Sidi boutmim	Sidi boutmim
		Zarkt
		Bni bchir
Ketama	Abdelghaya souahel ikaouen	Abdelghaya souahel
	Issaguen	Issaguen
		Moulay ahmed cherif
	Ketama	Ketama
		Tamsaout
	Tabarrant	Taghzout
		Bni bouchibet

Source : Annuaire statistique régional 2014

2. Milieu Naturel

2.1. Relief

La province d'Al Hoceima couvre la partie centrale de la chaîne du Rif. Cet ensemble de montagnes hétérogènes et compartimentées constitue la partie la plus élevée (jbel Tidghine 2456m) et la plus large (80km) du Rif. Le Parc national d'Al Hoceima, d'une superficie de 47.000 ha, englobe une partie terrestre (massif des Bokkoyas), et une partie située en mer (baie d'Al Hoceima). Il englobe les sites côtiers les mieux préservés de la côte nord marocaine, de hautes falaises et l'arrière-pays montagneux du Rif. La baie d'Al Hoceima compte également de nombreuses îles, comme les minuscules îles de Nekkour et Tigzirine.

La province d'Al Hoceima est caractérisée en majorité par une pente allant de 10% à 40% et 12.000 Ha de plaines. Elle est limitée à l'ouest par la province de Chefchaouen, à l'est par Driouch, au sud par Taza et Taounate et par 120 km de côtes méditerranéennes au nord.

2.2. Climat

Avec sa situation septentrionale sur le littoral méditerranéen, la province d'Al Hoceima jouit d'un climat de type méditerranéen caractérisé par des hivers pluvieux et frais et des étés secs et chauds. Elle connaît en général, une saison humide et pluvieuse allant du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, suivie d'une saison sèche allant du mois de mai jusqu'au mois de septembre.

La pluviométrie moyenne interannuelle dépasse en moyenne 300 mm sur la côte et 1000 mm dans les altitudes les plus hautes. Quant à la température, elle varie entre 10°C et 30°C.

D'une manière plus globale, le climat de la province est soumis aux influences méditerranéennes au nord, océaniques à l'ouest et continentales à l'est. Il est caractérisé par une transition qui présente une grande diversité allant du semi-aride à l'humide, avec des saisons contrastées distinguées par un hiver frais et humide et un été chaud et sec.

2.3. Ressources en eau

Les eaux superficielles de la province sont partagées entre deux mégabassins versants (Bassins de Ghiss et Neckor), quatre grands bassins (Mestassa, Beni Boufrah, Snada et Boussekour) et plusieurs micros et petits bassins. Ces bassins versants côtiers méditerranéens assurent l'essentiel de l'approvisionnement en eaux de surface dans la province, et du littoral. Le régime d'écoulement des cours d'eau est irrégulier, parfois torrentiel avec des débits spécifiques journaliers de crue importants. De manière générale, ces cours d'eau ont des débits d'étiage faibles ou nuls. Les précipitations sont intenses, en général concentrées dans le temps, et provoquent de ce fait des écoulements instantanés qui peuvent être très violents. La province d'Al Hoceima est caractérisée par la rareté des ressources en eau de surface, en particulier en saison estivale. La plupart des oueds sont secs drainant des bassins versants de superficies relativement réduites. Les principaux oueds drainant cette zone sont l'oued Feddal, l'oued Beni Boufrah, l'oued Badès (Al-Aansar), l'oued Boussekour, l'oued Tarmast et l'oued Snada. Les crues des torrents et rivières du massif sont souvent d'une rapidité et d'une ampleur déconcertante. Les ressources en eau souterraines sont caractérisées par des sources à très faibles débits, particulièrement au niveau des contacts ou à la limite des failles. Certaines sources à plus fort débit peuvent être observées sur

le versant nord coulant vers la mer. Elles témoignent de la présence de nappes perchées (poches karstiques) dans le massif. Mais la seule source importante est captée au douar d'Aghbal. Elle assure l'alimentation en eau d'un secteur important allant jusqu'au centre de Rouadi. Les ressources souterraines de cette zone sont exploitées sous forme de puits le long des oueds à des profondeurs variant entre 7 et 42 m. L'épaisseur de la couche d'eau varie entre 0,5 et 3 m selon les saisons.

3. Population et Ménages

3.1 Population

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014, la population de la province d'Al Hoceima s'élève à 399654 habitants, dont 399418 marocains et 236 étrangers. Elle représente de ce fait 11,2% de la population de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,2% de la population nationale.

Tableau 2 : Population légale selon le RGPH 2014

Milieu de Résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	137 369	262 285	399 654
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 131 725	1 425 004	3 556 729
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	6,4	18,4	11,2
Province/Maroc (%)	0,7	1,9	1,2

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

En comparaison avec le recensement de 2004, la population de la province a augmenté de 4010 habitants, soit un accroissement relatif de 1,0% en dix ans, un taux très inférieur à celui enregistré au niveau national (13,2%) et régional (15,9%). Toutefois, la population de la province s'est accrue à un rythme presque constant durant les deux dernières périodes intercensitaires : le taux d'accroissement annuel moyen étant de 0,1% entre 2004 et 2014 et de 0,3% entre 1994 et 2004.

De leur part, les populations des communes de la province se sont accrues à des niveaux de croissance démographique plus ou moins différents. En effet, avec des taux de croissance négatifs, 18 communes rurales ont vu leur population régresser entre 2004 et 2014. D'autre part, les communes d'Ait Kamra, Izemmouren, Bni Bouchibet, Ait Youssef Ou Ali et Issaguen, ont connu des taux supérieurs à 1%, abritant ainsi 14,3% de la population rurale provinciale.

Tableau 3 : Population légale par communes en 2004 et 2014, Province d'Al Hoceima

Cercles	Caïdats	Communes	2004	2014	TAAM	
		Mun Al Hoceima	55357	56716	0,24	
		Mun Bni Bouayach	15497	18271	1,66	
		Mun Imzouren	28927	33852	1,58	
		Mun Targuist	11560	13390	1,48	
		Mun Ajdir	4711	5314	1,21	
Bni Boufrah	Bni Boufrah	Bni Boufrah	10298	9653	-0,64	
		Senada	9870	9176	-0,73	
	Bni gmil Mestassa	Bni gmil	9461	9513	0,05	
		Bni gmil maksouline	9922	9593	-0,34	
Bni Ouriaghel	Ait Youssef Ou Ali	Ait Youssef Ou Ali	10619	12673	1,78	
		Louta	5105	4428	-1,41	
	Arbaa Taourirt	Arbaa Taourirt	7272	5187	-3,32	
		Chakrane	6769	4761	-3,46	
	Bni Abdallah	Bni Abdallah	7566	5983	-2,32	
	Bni Hadifa	Bni Hadifa	6328	5594	-1,23	
		Zaouiat Sidi Abdelkader	5974	5452	-0,91	
	Imrabten	Imrabten	10098	8715	-1,46	
	Izzemouren	Izzemouren	4437	5153	1,51	
		Ait Kamra	6742	7685	1,32	
	Nekkour	Nekkour	11524	8963	-2,48	
		Tifraouine	5669	4231	-2,88	
	Rouadi	Rouadi	8092	7131	-1,26	
	Targuist	Bni Ammart	Bni Ammart	8084	6654	-1,93
			Sidi Bouzineb	4888	3711	-2,72
		Bni bounsar	Bni bounsar	8112	7660	-0,57
Bni Ahmed Imoukzan			8949	9086	0,15	
Sidi boutmim		Sidi boutmim	10242	9988	-0,25	
		Zarkt	6750	6691	-0,09	
		Bni bchir	5959	6527	0,91	
Ketama	Abdelghaya souahel ikaouen	Abdelghaya souahel	24013	25817	0,73	
		Issaguen	15425	17095	1,03	
		Moulay ahmed cherif	9673	9765	0,09	
	Ketama	Ketama	15924	17351	0,86	
		Tamsaout	12610	13711	0,84	
	Tabarrant	Taghzout	5115	5132	0,03	
		Bni bouchibet	8102	9032	1,09	

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

3.2 Milieu de résidence

Le milieu urbain provincial abrite, en 2014, 137369 habitants, contre 262285 habitants en milieu rural. Ainsi, l'accroissement de la population provinciale durant la période 2004-2014 est dû principalement à l'augmentation de la population urbaine. En effet, la population urbaine a augmenté d'une moyenne annuelle de 1,12% tandis que la population rurale a régressé (-0,39%).

Tableau 4 : Population légale en 2004 et 2014 par milieu de résidence

Milieu de résidence		2 004	2 014	TAAM
Province d'Al Hoceima	Urbain	122 846	137 369	1,12
	Rural	272 798	262 285	-0,39
	Ensemble	395 644	399 654	0,10
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	1 673 552	2 131 725	2,45
	Rural	1 395 281	1 425 004	0,21
	Ensemble	3 068 833	3 556 729	1,49
Maroc	Urbain	16 986 327	20 432 439	1,86
	Rural	12 905 381	13 415 803	0,39
	Ensemble	29 891 708	33 848 242	1,25

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014
TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

Ces effectifs traduisent un taux d'urbanisation de 34,4%, en hausse de trois points par rapport à 2004 où il était de 31,0%. Il en ressort que La province est moins urbanisée comparativement au niveau régional et national, pour lesquels les taux d'urbanisation respectifs sont de 59,9% et 60,4%.

Il est à signaler que la population urbaine de la province augmente à un rythme moyen de 1,12% par an en même temps que celui de la population rurale diminue (-0,39%).

Tableau 5 : Taux d'urbanisation (en %) en 2004 et 2014

	2004	2014
Province d'Al Hoceima	31,0	34,4
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	54,5	59,9
Maroc	55,1	60,4

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat, 2004 et 2014

3.3 Ménages

Le nombre de ménages résidant à la province d'Al Hoceima s'élève à 79326 ménages en 2014, représentant 9,9% des ménages régionaux et 1,1% des nationaux. Avec une augmentation de 12251 ménages par rapport à l'année 2004, il ressort que le nombre de ménages provinciaux a évolué à un taux annuel de 1,69%, doublant presque le taux d'accroissement annuel de la population établi à 0,1%, manifestant sans doute la régression de la taille moyenne des ménages.

Tableau 6 : Ménages en 2004 et 2014 selon le milieu de résidence

	Milieu de résidence	2 004	2 014	TAAM (%)
Province d'Al Hoceima	Urbain	24591	32 010	2,67
	Rural	42484	47 316	1,08
	Ensemble	67075	79 326	1,69
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	357221	525 168	3,93
	Rural	233500	273 956	1,61
	Ensemble	590721	799 124	3,07
Maroc	Urbain	3543808	4 807 743	3,10
	Rural	2121456	2 506 063	1,68
	Ensemble	5 665 264	7 313 806	2,59

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

Les rythmes d'augmentation les plus accentuées ont été relevés dans la municipalité de Ajdir (3,56%), puis en milieu rural au niveau des communes de Izzemouren (3,45%), Ait Kamra (3,19%), Ketama (2,91%) et Issaguen (2,85%), des rythmes encore une fois bien supérieurs à l'accroissement des populations correspondantes.

Tableau 7 : Ménages par communes en 2004 et 2014, Province d'Al Hoceima

Cercles	Caïdats	Communes	2004	2014	TAAM
		Mun Al Hoceima	11554	13881	1,85
		Mun Bni Bouayach	2956	4062	3,23
		Mun Imzouren	5534	7440	3,00
		Mun Targuist	2219	2969	2,95
		Mun Ajdir	911	1292	3,56
Bni Boufrah	Bni Boufrah	Bni Boufrah	1764	1875	0,61
		Senada	1601	1733	0,80
	Bni gmil Mestassa	Bni gmil	1313	1444	0,96
		Bni gmil maksouline	1324	1477	1,10
Bni Ouriaghel	Ait Youssef Ou Ali	Ait Youssef Ou Ali	1866	2598	3,36
		Louta	852	886	0,39
	Arbaa Taourirt	Arbaa Taourirt	1156	985	-1,59
		Chakrane	1004	819	-2,02
	Bni Abdallah	Bni Abdallah	1263	1229	-0,27
	Bni Hadifa	Bni Hadifa	1134	1193	0,51
		Zaouiat Sidi Abdelkader	938	930	-0,09
	Imrabten	Imrabten	1731	1782	0,29
	Izzemouren	Izzemouren	864	1213	3,45
		Ait Kamra	1200	1642	3,19
	Nekkour	Nekkour	1919	1780	-0,75
		Tifraouine	919	840	-0,89
	Rouadi	Rouadi	1467	1572	0,69
	Targuist	Bni Ammart	Bni Ammart	1261	1219
Sidi Bouzineb			706	630	-1,13
Bni bounsar		Bni bounsar	1123	1242	1,01
		Bni Ahmed Imoukzan	1355	1519	1,15
Sidi boutmim		Sidi boutmim	1689	1831	0,81
		Zarkt	1048	1160	1,02
Ketama	Abdelghaya souahel ikaouen	Bni bchir	851	1017	1,80
		Abdelghaya souahel	3337	4140	2,18
	Issaguen	Issaguen	2466	3267	2,85
		Moulay ahmed cherif	1292	1585	2,06
	Ketama	Ketama	2444	3255	2,91
		Tamsaout	1817	2323	2,49
	Tabarrant	Taghzout	912	966	0,58
Bni bouchibet		1285	1530	1,76	

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen

3.4 Projections de la population

Selon les projections du centre d'Etude et de recherches Démographiques (CERED), la population provinciale passerait de 399 654 habitants en 2014 à environ 393704 habitants en 2024, soit une baisse globale de 5950 personnes en l'espace de 10 ans.

Tableau 8 : Evolution de la population de la province d'Al Hoceima selon le milieu de résidence (2014-2030)

	2014	2 020	2 024	2030
Milieu Urbain				
Al Hoceima	137369	142 933	145 657	147 553
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2131725	2 369 424	2 529 591	2 752 894
Milieu rural				
Al Hoceima	262285	254 214	248 047	237 704
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	1425004	1 444 430	1 454 493	1 463 012
Ensemble				
Al Hoceima	399 654	397147	393704	385257
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	3556729	3 813 854	3 984 084	4 215 906

Source : Projections de la population (CERED), RGPH 2014

Selon les tendances démographiques, la population urbaine de la province d'Al Hoceima augmenterait de 6% entre 2014 et 2024 au détriment de la population rurale, en effet la population rurale continuerait de régresser, elle passerait de 262285 habitants en 2014 à 248047 habitants en 2024.

4. Caractéristiques démographiques

4.1 Structure par sexe, âge et milieu

Selon le sexe, la population municipale de la province d'Al Hoceima présente une légère différence en faveur des femmes, dont le pourcentage s'élève à 50,1% en 2014. Ceci s'observe principalement en milieu rural (50,1% contre 49,9%), tandis qu'en milieu urbain il y a un équilibre puisque les femmes représentent exactement la moitié de la population municipale urbaine de la province, le pourcentage des hommes représente l'autre moitié.

Tableau 9 : Répartition de la population municipale de la province selon le groupe d'âges quinquennal, sexe et milieu de résidence, année 2014

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	6 435	6 040	12 475	13 921	13 444	27 365	20 356	19 484	39 840
5-9 ans	5 025	5 001	10 026	11 584	11 360	22 944	16 609	16 361	32 970
10-14 ans	5 243	4 919	10 162	13 097	12 834	25 931	18 340	17 753	36 093
15-19 ans	5 950	5 900	11 850	14 048	13 980	28 028	19 998	19 880	39 878
20-24 ans	6 636	6 227	12 863	13 998	13 390	27 388	20 634	19 617	40 251
25-29 ans	7 090	6 264	13 354	12 751	12 085	24 836	19 841	18 349	38 190
30-34 ans	6 305	5 673	11 978	10 359	9 718	20 077	16 664	15 391	32 055
35-39 ans	4 684	4 943	9 627	7 828	8 274	16 102	12 512	13 217	25 729
40-44 ans	4 203	4 577	8 780	6 823	7 459	14 282	11 026	12 036	23 062
45-49 ans	3 708	4 337	8 045	5 873	6 748	12 621	9 581	11 085	20 666
50-54 ans	3 613	4 059	7 672	5 665	6 567	12 232	9 278	10 626	19 904
55-59 ans	2 978	3 016	5 994	4 645	4 692	9 337	7 623	7 708	15 331
60-64 ans	1 932	2 253	4 185	3 107	3 450	6 557	5 039	5 703	10 742
65-69 ans	1 157	1 346	2 503	1 889	2 072	3 961	3 046	3 418	6 464
70-74 ans	1 199	1 413	2 612	1 823	2 215	4 038	3 022	3 628	6 650
75 ans et plus	1 695	2 019	3 714	3 242	2 927	6 169	4 937	4 946	9 883
Ensemble	67 853	67 987	135 840	130 653	131 215	261 868	198 506	199 202	397 708

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

Selon l'âge, la population de la province d'Al Hoceima se caractérise par sa jeunesse, puisque 27,9% de cette population ne dépasse les 15 ans en 2014, le poids de cette catégorie est plus élevé en milieu rural (29,1%) qu'en milieu urbain (24,1%).

Pour ce qui est des adultes (15 ans à 59 ans), le poids des adultes est légèrement plus élevé en milieu urbain (66,4% contre 63% en milieu rural), et dans l'ensemble les femmes représentent plus cette catégorie, qui touche essentiellement les personnes en âge d'activité, soit 32,2 % de femmes contre 32% des hommes.

4.2 Répartition de la population par sexe et état matrimonial

L'examen de la structure de la population âgée de 15 ans et plus de la province d'Al Hoceima en 2014 selon l'état matrimonial fait ressortir que les personnes mariées représentent 50% de la population âgée de 15 ans et plus, soit 50,6 % de femmes contre 49,4% des hommes.

On constate également que le veuvage reste assez répandu chez les femmes, puisque 8,4% des femmes sont veuves contre seulement 0,7% des hommes.

De même, le divorce touche 1,4% de la population féminine contre seulement 0,5% de celle masculine, ce qui s'explique par le remariage qui est plus accessibles pour les hommes divorcés, contrairement aux femmes divorcées.

Selon le milieu de résidence, on retrouve également la même situation, ainsi on enregistre 7,7% de veuves dans les campagnes contre 9,7% de veuves dans les villes. Par ailleurs, la part des veufs a atteint 0,8% et 0,6% respectivement.

Concernant le divorce, le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, soit 2,5% et 0,9% respectivement.

Le célibat affecte plus le sexe masculin, en effet 49,4% des hommes de la population âgée de 15 ans et plus sont célibataires, alors que 39,5 % de la population féminine est célibataire. Cela résulte d'un mariage plus tardif chez les hommes.

Tableau 10 : Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus de la province, selon le sexe et l'état matrimonial, année 2014

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	48,9	36,3	42,6	49,7	41,3	45,4	49,4	39,5	44,4
Marié	49,9	51,5	50,7	49,2	50,1	49,6	49,4	50,6	50,0
Divorcé	0,6	2,5	1,6	0,4	0,9	0,6	0,5	1,4	1,0
Veuf	0,6	9,7	5,2	0,8	7,7	4,3	0,7	8,4	4,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

Dans le tableau ci-après, on constate qu'au niveau de la province d'Al Hoceima, le célibat définitif touche les femmes plus que les hommes : 9,4% des femmes restent définitivement célibataires contre 5,4% des hommes.

Par milieu de résidence, ce phénomène touche beaucoup le milieu urbain (8,2%) que le milieu rural (7,1%), ainsi en milieu rural près de 92,9% de la population se marient avant l'âge de 55 ans (95,2% chez les hommes et 90,8% chez les femmes).

En milieu urbain, 91,8% de la population se marient avant l'âge de 55 ans (93,6% chez les hommes et 90,2% chez les femmes).

Tableau 11 : Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence, province d'Al Hoceima, année 2014

Sexe	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Masculin	6,4	4,8	5,4
Féminin	9,8	9,2	9,4
Ensemble	8,2	7,1	7,5

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

En 2014, au niveau de l'ensemble de la province l'âge au premier mariage est de 31,6 ans, il est plus élevé chez les hommes (33,3 ans) que chez les femmes (29,6 ans) quel que soit le milieu de résidence.

Il est à noter que le mariage en milieu rural est plus précoce contrairement au milieu urbain, soit un âge au premier mariage de 32 ans en milieu urbain contre 31,4 ans en milieu rural. Selon le sexe, cet âge atteint 29,2 ans en milieu urbain et 29,9 ans en milieu rural chez les femmes et il atteint pour les hommes 34,4 ans et 32,7 ans respectivement.

Tableau 12 : Age au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe, province d'Al Hoceima, année 2014

Urbain			Rural			Ensemble		
Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
34,4	29,2	32	32,7	29,9	31,4	33,3	29,6	31,6

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

4.3 La Fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est traitée à travers les taux et l'indice synthétique de fécondité qui estime le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

Au niveau de la province d'Al Hoceima, et selon les résultats du recensement 2014, l'ISF (indice synthétique de fécondité) s'établit à 2,2 enfants par femme, 2,1 enfants par femme en milieu urbain et 2,3 enfants par femmes en milieu rural.

Le tableau ci-après montre qu'il y a une fécondité précoce moyenne évaluée à 17,3‰ chez la catégorie d'âge 15-19 ans, le taux de fécondité augmente pour atteindre 86,4‰ à 20-24 ans et il plafonne à 25-29 ans avec 112,8‰, puis ce taux tend à diminuer pour arriver à 7,0‰ entre 45-49 ans. Cette tendance est la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 13 : Taux de fécondité (en %) et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence, province d'Al Hoceima, année 2014

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	11,5	19,7	17,3
20-24 ans	76,4	91,0	86,4
25-29 ans	108,9	114,8	112,8
30-34 ans	118,1	107,3	111,3
35-39 ans	76,7	78,4	77,8
40-44 ans	27,1	40,8	35,6
45-49 ans	6,9	7,1	7,0
ISF	2,1	2,3	2,2

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014
ISF : Indice synthétique de fécondité

4.4 L'analphabétisme

En 2014, 127 740 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la province d'Al Hoceima, ce qui y évalue le taux d'analphabétisme à 39,3%, en plus il s'avère nécessaire de signaler les contrastes importants existants toujours entre les deux milieux de résidence, comme entre les deux sexes concernant ce phénomène. C'est ainsi qu'en 2014, 45,7% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 27,3% des citadins, et 52,7% de femmes contre seulement 25,8% des hommes.

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence, province d'Al Hoceima, année 2014

	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	16,5	30,8	25,8
Féminin	38,1	60,5	52,7
Ensemble	27,3	45,7	39,3

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

En 2014 comme en 2004, le taux d'analphabétisme des ruraux dépasse largement celui des citadins, il convient de souligner aussi que quelque soit le milieu de résidence, ce sont les femmes qui sont les plus touchées par l'analphabétisme en

comparaison aux hommes ceci, même lorsqu'il s'agit d'examiner le niveau de ce phénomène selon les grands groupes d'âges.

Tableau 15 : Taux d'analphabétisme (%) selon le groupe d'âge et le sexe, province d'Al Hoceima, année 2014

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	4,3	6,4	5,3
15-24 ans	9,5	21,0	15,1
25-34 ans	19,4	51,2	34,6
35-49 ans	33,6	73,0	54,2
50 ans et plus	57,1	91,3	75,0
Ensemble	25,8	52,7	39,3

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

5. Emploi

L'Enquête Nationale sur l'Emploi réalisée par le Haut-Commissariat au Plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi ainsi que la saisie de leurs structures sociodémographiques et socioprofessionnelles.

5.1 Taux d'activité

Le taux d'activité défini la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité provincial s'est établi, en 2014, à 54,2% enregistrant une hausse de 5,2 point par rapport à l'année 2013. A l'instar de niveau national, le taux d'activité provincial est plus élevé en milieu rural (58,7%) comparativement au milieu urbain (44,6%).

Tableau 16 : Taux d'activité (en %), année 2014

	2013			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	39,3	53,9	49,0	44,6	58,7	54,2
Maroc	42,4	57,4	48,3	42,1	57,2	48,0

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

5.2 Taux de chômage

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus, il s'agit de la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail, parmi la population active, le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, le taux de chômage était de 3,3% en 2014 à la province d'Al Hoceima, ce taux a diminué de 2,1 point par rapport à l'année 2013 (5,4%), une baisse qui a concerné les deux milieux : urbain et rural.

Le taux de chômage provincial est plus accentué en milieu urbain où est relevé le taux de chômage le plus élevé avec 8,6%, contre 1,4% en milieu rural.

Tableau 17 : Taux de chômage (en %), année 2014

	2013			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	12,4	2,8	5,4	8,6	1,4	3,3
Maroc	14,0	3,8	9,2	14,8	4,2	9,9

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

5.3 Taux de sous-emploi

Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Ainsi, le taux de sous-emploi s'est établi à 16,8% à la province d'Al Hoceima, contre 10,3% au niveau national.

Le sous-emploi provincial est plus accentué en milieu rural où il concerne 17,5% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, comparativement au milieu urbain où le taux en question est de 14,8%, une tendance inverse à celle enregistrée en 2013.

Tableau 18 : Taux de sous-emploi, année 2014

	2013			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	24,3	15,6	17,8	14,8	17,5	16,8
Maroc	8,4	10,1	9,2	9,5	11,2	10,3

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

6. Prix à la consommation

La ville d'Al Hoceima est l'une des 17 villes du Royaume ciblées par l'Enquête des Prix à la Consommation. Cette enquête mensuelle permanente permet l'élaboration de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC, base 100 : 2006), mesurant ainsi la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par la population urbaine. Cet indice est considéré comme un outil efficace pour le suivi de l'évolution du taux d'inflation, ainsi que l'analyse et le suivi de la conjoncture économique.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2006 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et de l'enquête nationale sur les niveaux de vie 2007. Ces pondérations représentent la structure des dépenses des ménages de la population urbaine totale.

Au niveau de la ville d'Al Hoceima, le panier de l'enquête contient environ 80 logements concernant le loyer, répartis sur quatre lots (20 logement par lot), 460 articles et 861 variétés collectées auprès d'un échantillon représentatif des produits de vente selon une périodicité qui varie selon la nature des produits à observer (produits mensuels, produits hebdomadaires). Le champ d'exécution de cette enquête est limité au loyer et au commerce de détail.

Les points de vente concernés par l'Enquête des prix à la consommation à la ville d'Al Hoceima sont au nombre de 246.

Ainsi, au terme de l'année 2014, l'Indice des Prix à la Consommation a atteint à la ville d'Al Hoceima une valeur de 113,8 inférieure à l'indice national se situant à 114, 7, cet indice a connu, au cours de l'année 2014, une baisse de 0,2% par rapport à l'année précédente. Cette variation est le résultat de la baisse

de 1,3% de l'indice des produits alimentaires et de la hausse de 1,6% de l'indice des produits non alimentaires.

Par divisions de produits, Les hausses les plus importantes de l'IPC au niveau de la ville d'Al Hoceima ont concerné les articles de l'enseignement avec une augmentation de 5%, suivies par le transport (4,6%) et la santé (2,2%). En revanche, les baisses les plus fortes ont été enregistrées par la communication (-6,5%), suivi par les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-1,2%).

Tableau 19 : L'indice des prix à la consommation par divisions de produits

Divisions des Produits	Al Hoceima			Maroc		
	2013	2014	%	2013	2014	%
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	119,4	117,9	-1,2	121,7	120,2	-1,2
02 - Boissons alcoolisées et tabac	114,5	116,5	1,7	114,4	116,3	1,7
03 - Articles d'habillements et chaussures	110,8	110,3	-0,4	109,9	112,2	2,1
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	102,3	103,8	1,5	106,5	109,2	2,5
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	112,8	112,6	-0,2	107,4	108,3	0,8
06 - Santé	108,5	110,9	2,2	104,7	104,5	-0,2
07 - Transport	106,5	111,4	4,6	109,8	112,6	2,6
08 - Communication	58,6	54,8	-6,5	62,4	59,5	-4,6
09 - Loisirs et culture	80,2	80,9	0,9	97,3	96,4	-0,9
10 - Enseignement	122,6	128,8	5,0	131,1	135,6	3,4
11 - Restaurants et hôtels	133,1	134,4	0,9	116,9	119,8	2,5
12 - Biens et services divers	127,6	126,4	-0,9	112,1	113,4	1,2
Ensemble	114,0	113,8	-0,2	112,9	114,7	1,6

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

7. pauvreté monétaire

La pauvreté est un phénomène palpable mais difficile à définir, vu ses aspects multidimensionnels. Cependant, les formes les plus utilisées au niveau international sont celles de la pauvreté absolue et la pauvreté relative, toutes les deux fondées sur l'approche monétaire. Ces deux concepts se basent sur une approche numérique intégrant une composante alimentaire équivalente au coût du panier requis pour un minimum nutritionnel, exprimé en kilocalories par jour et par personne, et une composante non alimentaire minimale. A partir de ces données, des seuils de pauvreté et de vulnérabilité sont fixés permettant de faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

Le Haut-Commissariat au plan fonde la mesure et la cartographie de la pauvreté sur le concept de la pauvreté relative tel qu'il est défini par les normes internationales. Le concept de pauvreté se compose en général de trois formes :

- ❖ le seuil de la pauvreté alimentaire est le coût d'un panier de biens et services alimentaires permettant le minimum requis en calories (1984 kilos calories par jour et par personne), norme recommandée par l'AFO et l'OMS.
- ❖ Le seuil de pauvreté relative est la somme du seuil de pauvreté alimentaire et d'une allocation non-alimentaire équivalente au coût des acquisitions non-alimentaires réalisées par les ménages qui atteignent effectivement le minimum alimentaire requis (Méthode de la Banque Mondiale).
- ❖ Le seuil de vulnérabilité se situe, selon l'approche de la Banque mondiale, entre le seuil de pauvreté relative et 1,5 fois ce seuil.

7.1 Pauvreté provinciale

En 2014, le taux de pauvreté de la province d'Al Hoceima a enregistré un niveau inférieur de 0,37 points à la moyenne régionale. En milieu urbain le taux de pauvreté de la province est inférieur de 0,3 points à celui enregistré au niveau régional (0,65% contre 0,97%). Quoique la pauvreté soit plus dominante en milieu rural, la province d'Al Hoceima est bien située par rapport à la moyenne rurale régionale, en effet le taux rural de pauvreté à la province a atteint 3,06% contre 5,02% au niveau régional.

Tableau 20 : Le taux de pauvreté selon le milieu de résidence, province d'Al Hoceima, année 2014 (%)

Milieu de Résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	0,65	3,06	2,23
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	0,97	5,02	2,60

Source : Cartes de pauvreté 2014, Haut-Commissariat au Plan

En termes d'évolution, on constate que la province d'Al Hoceima a fourni des efforts considérables en matière de lutte contre la pauvreté, celle-ci a été réduite de 68,5% entre 2007 et 2014.

Par milieu de résidence, la pauvreté reste plus accentuée en milieu rural. Entre 2007 et 2014, elle a connu une variation de 63,1% contre 84,2% en milieu urbain.

Tableau 21 : Le taux de pauvreté en 2004 et 2014, province d'Al Hoceima (%)

	Année	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	2007	3,8	8,4	7,0
	2014	0,6	3,1	2,2

Source : Cartes de pauvreté 2014, Haut-Commissariat au Plan

7.2 Pauvreté communale

7.2.1 Milieu urbain

Sur l'ensemble des municipalités et centres urbains de la province, 3 communes ont enregistré, en 2014, des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne urbaine provinciale (0,65%). Il s'agit de la municipalité de Targuist (1,19%), la municipalité d'Ajdir (0,84%) et le centre Tamassint (3,28%).

Cependant l'ensemble de ces centres urbains ont connus une baisse de pauvreté entre 2007 et 2014, les baisse de pauvreté les plus importantes concernent les centres de Bni hadifa (-100%) et Issaguen (-99,6%), et les municipalités de Imzouren (-90,7%) et Al Hoceima (-90,0%).

Tableau 22 : Taux de pauvreté communal urbain (en %), province d'Al Hoceima, années 2007 et 2014

Communes	Taux de pauvreté en 2007	Taux de pauvreté en 2014	Variation (%)
Al Hoceima (M)	1,9	0,19	-90,0
Bni bouayach (M)	4,4	0,58	-86,8
Imzouren (M)	5,6	0,52	-90,7
Targuist (M)	7,4	1,19	-83,9
Ajdir (M)	2,3	0,84	-63,5
Bni Hadifa (AC)	4,4	0,00	-100,0
Tamassint (AC)	5,0	3,28	-34,4
Issaguen (AC)	7,3	0,03	-99,6

Source : Cartes de pauvreté 2007 et 2014, Haut-Commissariat au Plan
M : Municipalité AC : Autre Centre

7.2.2 Milieu rural

En 2014, 14 communes, sur un total de 31, ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne rurale de la province d'Al Hoceima (3,06%), alors que pour les 17 communes restantes, il est supérieur à 0,4 % sans atteindre 3,06%. Le taux de pauvreté le plus élevé, est enregistré au niveau de la commune de Zaouiat Sidi Abdelkader tandis que la pauvreté à Ait Kamra ne dépasse pas 0,4%.

En termes de variation relative, 25 communes ont connu des baisses de leurs taux de pauvreté entre 2007 et 2014, allant d'un minimum de 1,1% enregistré à Chakrane, à un maximum de 96,9 atteint par la commune d'Ait Kamra.

Par ailleurs, les communes dont le taux de pauvreté a augmenté entre ces deux dates, sont au nombre de six. Il s'agit des communes d'Arbaa Taourirt, Zaouiat Sidi Abdelkader, Bni Ahmed Imoukzan, Zarkt, Taghzout et Bni bouchibet. Les hausses enregistrées par celles-ci varient de 16,8% (Zaouiat Sidi Abdelkader) à 148,6% (Bni bouchibet).

Tableau 23 : Taux de pauvreté communal (en %), province d'Al Hoceima, année en 2007 et 2014

Communes	Taux de pauvreté en 2007	Taux de pauvreté en 2014	Variation (%)
Bni Boufrah	8,6	1,1	-87,2
Senada	8,8	2,7	-69,3
Bni gmil	10,7	4,5	-57,9
Bni gmil maksouline	18,1	3,3	-81,8
Ait Youssef Ou Ali	4,1	0,6	-85,4
Louta	6,5	2,4	-63,1
Arbaa Taourirt	3,3	5,3	60,6
Chakrane	8,7	8,6	-1,1
Bni Abdallah	7,3	1,5	-79,5
Bni Hadifa	11,2	2,9	-74,1
Zaouiat Sidi Abdelkader	11,3	13,2	16,8
Imrabten	7,5	2,0	-73,3
Izzemouren	5,0	2,9	-42,0
Ait Kamra	13,0	0,4	-96,9
Nekkour	5,0	1,9	-62,0
Tifraouine	7,9	5,3	-32,9
Rouadi	12,3	3,7	-69,9
Bni Ammart	7,7	4,9	-36,4
Sidi Bouzineb	13,6	4,5	-66,9
Bni bounsar	5,4	0,8	-85,2
Bni Ahmed Imoukzan	4,8	6,8	41,7
Sidi boutmim	6,0	3,8	-36,7
Zarkt	5,5	6,7	21,8
Bni bchir	11,8	2,6	-78,0
Abdelghaya souahel	8,9	0,9	-89,9
Issaguen	10,1	0,7	-93,1
Moulay ahmed cherif	9,6	1,2	-87,5
Ketama	5,7	0,6	-89,5
Tamsaout	10,8	0,9	-91,7
Taghzout	6,8	10,1	48,5
Bni Bouchibt	3,5	8,7	148,6

Source : Cartes de pauvreté 2007 et 2014, Haut-Commissariat au Plan

Partie II :

Principaux Secteurs Economiques

8. Agriculture et pêche

Située dans le Rif, chaîne montagneuse du Maroc septentrional (du nord), la province d'Al Hoceima se caractérise par une topographie accidentée et tourmentée, ce qui la rend en partie enclavée. L'aspect montagneux et défavorable ainsi que l'étroitesse des plaines méditerranéennes, caractérise le relief provincial, à l'exception de certaines localités d'irrigation privilégiées (Nekkor, Rhiss). Cependant, la zone dispose d'une pluviométrie importante, à l'exception de la façade orientale, mais les sols demeurent peu favorables. Le périmètre d'Al Hoceima est dominé par l'agriculture céréalière, l'élevage caprin sur les sommets et une arboriculture de figuiers et d'amandiers.

N'empêche que d'autre part, les forêts de la province ont favorisé le développement de la production forestière.

8.1 Les ressources en terre

A l'échelle provinciale, la superficie agricole utile (SAU) s'élève, en 2014, à 173400 ha, L'irrigation ne concerne que 16029 ha, traduisant un taux d'irrigation faible de 9,2%. Sur le plan foncier, le statut des terres Melk est le statut le plus dominant et représente 99,2% de la SAU totale.

Tableau 24 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, province d'Al Hoceima, année 2014

Statut	Superficie
Terres Melks	172081
Terres collectives	343
Terres Habous	953
Terres Guich	0
Terres domaniales	23
SAU Provinciale	173400

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

Le mode de faire valoir direct des exploitations est majoritaire dans la province puisqu'il concerne 84% de la SAU. Le reste de la SAU étant exploité dans des proportions presque égales par le biais de la location et du bail en nature.

Tableau 25 : Le mode de faire valoir des exploitations SAU de la province d'Al Hoceima, année 2014

Le Mode de faire valoir	Superficie (ha)	Pourcentage (%)
direct	145656	84
indirect	27744	16
total	173400	100

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

La répartition de la SAU par taille d'exploitations montre que la majorité des exploitations sont de faible taille, en effet 92% de l'effectif des agriculteurs exploitent moins de 5 ha de la SAU.

Tableau 26 : La répartition de la SAU par taille d'exploitation, la province d'Al Hoceima, année 2014

Taille(Ha)	Superficie (Ha)	%	NB d'agriculteurs	%
0-5	127448	73,5	28778	92
5-10	28437	16,4	1957	6,3
10-20	11791	6,8	434	1,4
+20	5723	3,3	95	0,3
Total	173400	100	31064	100

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

8.2 Les productions végétales

8.2.1 La céréaliculture

La pratique des cultures céréalières est la plus prépondérante à la province d'Al Hoceima puisqu'elle occupe une superficie de 99700 ha, soit 57,5% de la SAU provinciale, et ce, malgré le caractère accidenté du relief. Cette

culture assure ainsi une production de l'ordre de 661200 quintaux, traduisant une productivité de 6,6 qx/ha.

Tableau 27 : Les cultures céréalières, Province d'Al Hoceima, campagne 2013-14

Culture	Superficie(en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Blé dur	11700	79200	6,8
Blé tendre	24000	158400	6,6
Orge	64000	423600	6,6
Mais	-	-	-
Total des céréales	99700	661200	6,6

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

8.2.2 Les légumineuses

A la Province d'Al Hoceima, les légumineuses sont cultivées sur 3,2% de la SAU, soit une superficie de 5500ha, occasionnant la production de 14600 quintaux durant la campagne 2013-2014.

Les fèves et les petit pois sont les plus pratiqués puisqu'ils occupent 87,3% de la superficie consacrée à ce type de culture.

Tableau 28 : Culture des légumineuses, Province d'Al Hoceima, campagne 2013-14

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Fève	3000	9100	3,0
Lentille	700	1000	1,4
Petits pois	1800	4500	2,5
Pois chiche	-	-	-
Total des légumineuses	5500	14600	2,6

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

8.2.3 Les cultures maraichères et fourragères

De leur part, les cultures maraichères sont cultivées sur une superficie de 1085 ha, produisant un total de 196390 quintaux durant la campagne 2013-14.

Tableau 29 : Cultures maraichères, Province d'Al Hoceima, campagne 2013-14

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Tomates	240	42000	175
Pomme de terre	650	130000	200
Oignons	160	19340	120,9
Carottes et navets	35	5050	144,3
Total des maraichères	1085	196390	181,0

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

Quant aux cultures fourragères, elles sont pratiquées sur une superficie de 1210 ha avec une production de l'ordre de 225100 quintaux.

8.2.4 Arboriculture fruitière

Les plantations arboricoles s'étendent sur une superficie de 47684 ha, produisant 291277 quintaux de fruits. L'amandier demeure le plus répandu avec 63,7% des superficies consacrées à ce type de culture, cependant la production en olivier dépasse largement celle en amandier représentant respectivement 35,6% et 6,9% de la production réalisée.

Afin de promouvoir l'extension des plantations arboricoles, la direction de la restauration des sols de la province a consacré, durant La campagne 2013-2014, 470 ha pour la plantation de l'espèce pins.

Tableau 30 : Plantation arboricoles, Province d'Al Hoceima campagne 2013-14

Espèce	Superficie(en ha)	Production (en qx)
Olivier	11720	103700
Figuier	4785	91400
Amandier	30370	20340
Pommiers	237	9440
Vignes	572	66397
Total des Plantation arboricoles	47684	291277

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

8.3 Les productions animales

Pour l'approvisionnement en viandes rouges, la province d'Al Hoceima compte un abattoir intercommunal à Douar Swani, Cercle Ait Youssef Ou Ali, cet établissement dispose de l'agrément sanitaire vétérinaire. Ainsi, approchée par les quantités de viandes rouges contrôlées par les services vétérinaires, la production de viandes rouges est estimée à 1859 tonnes en 2014, dont 87,5% de viandes bovines, 9,9% de viandes ovines, et 2,5% de viandes caprines.

Quant à la viande blanche, le nombre de tête disponible la consommation est estimée à 1025003 têtes, soit une quantité de 1640 tonnes de viande blanche disponible à la consommation pour l'année 2014.

8.4 Pêche

La province d'Al Hoceima dispose de potentialités halieutiques relativement importantes avec une façade maritime de 72 km de longueur. La pêche constitue un pilier essentiel de l'économie locale et emploie une partie notable de la population active. La circonscription maritime comprend deux ports qui sont le port d'Al Hoceima et le port de Calairis.

Dans ce cadre, la flotte de pêche immatriculée en 2014 au niveau de ce site compte 763 unités, principalement des canots de pêche (640 unités), d'une capacité de 624,7 tonneaux, mobilisant un effectif de 3134 marins pêcheurs.

Au cours de l'année 2014, les débarquements enregistrés par l'Office National des Pêches d'Al Hoceima ont atteint plus de 9400 tonnes de poissons pour une valeur d'environ 148,8 millions de dirhams dont la grande partie est réalisée au niveau du port d'Al Hoceima (93,0%). La valeur du poisson bleu avec sa grande quantité (76,8 % de l'ensemble des débarquements) constitue la moitié de l'ensemble de la valeur réalisée dans les deux ports alors que les autres natures constituent l'autre moitié.

9. Industrie et commerce

9.1 Zones industrielles

Longtemps marquées par une accessibilité par la route réputée difficile et dangereuse, Al Hoceima et sa région ne sont plus maintenant à inscrire sur le registre de l'enclavement. Dès l'année 2007, la rocade sur la côte sud de la Méditerranée, le long des côtes maritimes, attendue depuis longtemps, a permis à toute la province de s'ouvrir davantage sur le reste du pays et, au demeurant, devenir une zone à forte attractivité.

L'industrie est parmi les activités qui seraient en mesure de booster le développement socioéconomique de la province d'Al Hoceima, le niveau des équipements d'infrastructures, la rudesse du relief, le coût élevé du foncier et l'absence d'initiatives de la part du secteur privé sont autant de paramètres qui expliquent la faiblesse du poids de ce secteur dans l'économie provinciale. Néanmoins, la création de la zone d'activités économiques d'Ait Kamra et la réhabilitation de la zone industrielle d'Imzouren vont permettre de donner un coup de pouce à l'industrie dans la province et d'offrir de nouvelles opportunités pour le développement de l'activité industrielle locale.

9.2 Activité industrielle

La province d'Al Hoceima abrite à peine 95 entreprises industrielles employant au total 899 personnes et générant un chiffre d'affaires de quelque 421 millions de DH. Ce qui veut dire que le tissu industriel de la province reste encore à l'état embryonnaire. Le poids de ces entreprises dans l'économie provinciale reste donc modeste.

Tableau 31 : grandeurs économiques par grands secteurs, Province d'Al Hoceima, année 2013, (Valeurs en milliers DH)

Secteur	Nombre entreprise	Nombre Etablissement	Chiffre d'affaire	Production	Valeur ajoutée	Invest.
Industries agroalimentaires (IAA)	42	42	194831	194831	36094	7887
Industries chimiques et para chimiques (ICP)	32	33	212468	21799	21637	452
Industrie textile et cuir (ITC)						
Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)	21	21	13721	13721	3955	-
Industries électriques et électroniques (IEE)						
Total provincial	95	96	421020	230351	61686	8339

Source : Délégation Provinciale de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique
*Enquête Annuelle sur les Industries de Transformation Exercice 2013

L'agroalimentaire est le sous-secteur qui prédomine l'activité industrielle dans la province d'Al Hoceima. En effet, il compte 45% de l'ensemble des entreprises implantées dans la province, crée de l'emploi pour 69% de la totalité de la main-d'œuvre et contribue à hauteur de 46% au chiffre d'affaires réalisé par les entreprises industrielles.

Tableau 32 : Emploi par grands secteurs, province d'Al Hoceima, année 2013

Secteur	Effectif permanent	Effectif féminin	Frais personnel(en milliers DH)
Industries agroalimentaires (IAA)	621	103	20188
Industries chimiques et para chimiques (ICP)	181	2	6743
Industrie textile et cuir (ITC)			
Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)	97	1	2229
Industries électriques et électroniques (IEE)			
Total provincial	899	106	29160

Source : Délégation Provinciale de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique
*Enquête Annuelle sur les Industries de Transformation Exercice 2013

9.3 Commerce

Quant au commerce, il est considéré comme un des principaux supports économiques de la province d'Al Hoceima en raison des MRE et du tourisme, il demeure sans conteste l'une des activités les plus florissantes de la province. La majorité des investissements est, d'ailleurs, orientée vers ce secteur en raison des besoins importants en approvisionnements de la province. Ainsi, on constate qu'un réseau très dense de commerçants couvre toute la province. De manière générale, les transactions commerciales dans cette province obéissent à la succession de deux périodes d'activités distinctes. D'abord, une période de dynamisme des transactions commerciales au cours de l'été, générée par une demande croissante occasionnée par l'afflux massif de touristes et le retour des MRE originaires de la province. Et à l'opposé, une période de stagnation des transactions commerciales durant le reste de l'année qui survient immédiatement après, dès qu'Al Hoceima se vide de ses visiteurs et des touristes. A noter que plus de 38% des entreprises exerçant dans la province sont implantées dans la ville d'Al Hoceima. Le reste est réparti entre Beni Ouriaghel (33,69%), Targuist (20,65%) et Beni Boufarah (7,36%).

9.4 Projets structurants

Au cours de cette dernière décennie, de nombreux chantiers structurants ont profondément transformé le visage de la province d'Al Hoceima qui a ainsi vu se concrétiser une série de projets de grande envergure. A commencer par la création d'une zone d'activités économiques à Ait Kamra. A citer aussi, les projets de la nouvelle zone touristique de Cala Iris et de la station balnéaire de Souani «ex-Club Med». Autre projet de grande envergure, le pôle urbain «Madinat Bades» dans la périphérie immédiate d'Al Hoceima. Côté formation, la province a connu l'implantation d'une École nationale des sciences appliquées et d'un Institut spécialisé en hôtellerie et tourisme.

10. Tourisme

La province possède d'importantes potentialités touristiques qui, pleinement exploitées permettraient de faire du tourisme une filière importante du développement économique. En effet, La situation privilégiée de la province d'Al Hoceima, son relief diversifié unissant à la fois, plages, montagnes et forêts, ainsi que son climat de type méditerranéen (l'été est sec et chaud, les hivers pluvieux et frais), sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorisée en tant que destination touristique. En effet, Al Hoceima est une des plus grandes stations balnéaires du Maroc. La venue massive pendant l'été de ressortissants marocains à l'étranger et touristes intérieurs est favorisée par la multitude des plages dans la province : Quemado (complexe), Tala Youssef, Chafarina (complexe), Cala Iris à 60 Km du centre-ville, Souani, Sfiha, Cala Bonita et Boussekour. La baie d'Al Hoceima compte également de nombreuses îles, comme les minuscules îles de Nekkour et Bades et surtout de très nombreux petits îlots rocheux.

La province d'Al Hoceima abrite un Parc National qui recouvre toute la la tribu des Iboqoyen, avec ses douars pittoresques comme Adouz et Taoussart qui se trouvent dans la commune rurale de Rouadi.

Il est à noter que la ville a connu un progrès remarquable au niveau de l'infrastructure et des projets, les grands chantiers de la rocade Méditerranée ont permis depuis 2007, un désenclavement de la ville d'Al Hoceima, qui était desservie par une route dangereuse. Troisième port du Maroc pour le traitement du trafic passager, le port d'Al Hoceima dispose d'une Gare Maritime à infrastructure moderne. Aussi Al Hoceima possède un aéroport international « Al Hoceima-Cherif Al Idrissi ».

10.1 Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la province d'Al Hoceima englobe en 2014, 31 établissements hôteliers, pour une capacité de 946 chambres et 1926 lits. Cette capacité ne constitue que 12,7% du total des établissements au niveau régional.

Tableau 33 : Capacité hôtelière, province d'Al Hoceima, au 31/12/2014

	Etablissements	Chambres	Lits
Al Hoceima	31	946	1926
Régional	244	9698	20426
Province /régional(en %)	12,7	9,7	9,4

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir que les hôtels de 4 étoiles constituent 62% du parc de l'hébergement touristique classé, au détriment des hôtels bas de gamme (1, 2 et 3 étoiles) avec 38% de la capacité totale. On remarque de même que les hôtels 5 étoiles ainsi que les villages de vacances touristiques (VVT) sont inexistantes sur le territoire provincial.

Tableau 34 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province d'Al Hoceima, au 31/12/2014

Catégories	Étoiles					VVT	RT	Auberges	Gites
	1	2	3	4	5				
Hôtels	5	5	4	6	-	-	3	1	3
Lits	143	256	246	1066	-	-	150	16	49

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques

10.2 Fréquentation hôtelière

L'activité touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels classés. Ainsi le nombre de nuitées touristiques à la province d'Al Hoceima s'est élevé en 2014 à 57881 nuitées, et selon les catégories d'hôtels 16121 nuitées réalisées dans la province d'Al Hoceima relèvent des hôtels de 4 étoiles.

Tableau 35 : Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés, au 31/12/2014

	2010	2011	2012	2013	2014
Al Hoceima	29433	33654	40858	47359	57881
Régional	1217918	1209079	1320200	1365792	1391697
Province /régional(en %)	2,4	2,8	3,1	3,5	4,1

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

10.3 Constat, perspectives et projets

La province d'Al Hoceima possède toutes les potentialités pour devenir une destination touristique de premier choix. La richesse et la diversité du potentiel naturel et culturel de la province lui permettent d'exploiter plusieurs créneaux porteurs tels que le tourisme balnéaire, le tourisme rural, le tourisme culturel et le tourisme écologique. Toutefois, le tourisme au niveau de la province d'Al Hoceima demeure caractérisé par son aspect saisonnier. En effet, Al Hoceima connaît un essor économique aux niveaux touristique et infrastructurel depuis des années grâce aux centaines de milliers de ressortissants originaires d'Al Hoceima qui viennent chaque année en masse pendant la période estivale.

Dans ce cadre Des programmes importants ont été engagés et plusieurs ont été réalisés dans la province d'Al Hoceima dans le cadre de son schéma de développement touristique à l'horizon 2015. Les axes de ce schéma sont :

- Le développement d'une nouvelle zone touristique balnéaire à Cala Iris : 10000 lits et un ensemble d'équipements d'animation.
- La restructuration du produit touristique existant : rénovation et réhabilitation des hôtels et résidences,
- La valorisation de l'arrière-pays en lien avec le développement balnéaire.

Le lancement du programme de développement spatial de la province d'Al Hoceima (2015-2019), baptisé «Al Hoceima, ville phare de la Méditerranéen plan (2015-2019) de quatre ans est prévu pour aligner la zone sur le niveau d'équipement et de services des autres provinces du Nord. Trois actions principales sont programmées : désenclavement, développement économique et services à la population. Ce programme procède d'une approche participative ayant associé les différents acteurs de la Province et s'articule autour de cinq principaux axes, à savoir la mise à niveau territoriale, la promotion de l'environnement social, la protection de l'environnement et la gestion des risques, le renforcement des infrastructures et le développement de l'espace culturel.

11. Transport

N'étant pas traversée par le réseau ferroviaire national, la province d'Al Hoceima est reliée presque exclusivement aux reste des provinces du Royaume via son infrastructure routière, ou aérienne dans une moindre mesure.

11.1 Transports routiers

11.1.1 Réseau routier classé

La province d'Al Hoceima dispose d'un réseau routier classé long de 588,77km, constitue de 3 routes nationales d'une longueur de 286,23km, de 2 routes régionales d'une longueur de 46,32km et de 9 routes provinciales de 256,22km, toutes revêtues.

Tableau 36 : Réseau routier classé (en km), province d'Al Hoceima, année 2014

Catégorie	Longueur totale	Dont longueur revêtue
Routes nationales-voies express	25,00	25,00
Routes nationales	261,23	261,23
Routes régionales	46,32	46,32
Routes provinciales	256,22	256,22
Total provincial	588,77	588,77

Source : Direction provincial de l'équipement et du transport

La densité du réseau classé de la province d'Al Hoceima est 165,8km/1000km², elle est 2 fois plus élevée que la densité routière nationale (80,61km/1000km²), en ce qui concerne la densité sociale, elle atteint 1,47km/1000hab au niveau de la province face à 1,69km/1000hab au niveau national.

Tableau 37 : Densité routière spatiale et sociale, année 2014

	Province d'Al Hoceima	Maroc
Densité spatiale (km/1000km ²)	165,8	80,61
Densité sociale (km/1000hab)	1,47	1,69

Source : Tableau élaboré par la Direction provinciale du Haut-Commissariat au Plan

11.1.2 Le programme national des routes rurales

Le programme national des routes rurales (PNRR) contribue au désenclavement des populations rurales en facilitant leur accessibilité aux services sociaux de base et en permettant le développement des échanges économiques producteurs de valeurs et de richesses pour les communes rurales. 17 opérations totalisent 278km ont été réalisées dans le cadre de PNRR1 et 34 opérations totalisent 429km sont programmées dans le cadre du PNRR2 dont 118km sont déjà achevés.

11.1.3 Quelques aspects du transport routier

En année 2014, 769 véhicules ont été immatriculés dans le centre immatriculation d'Al Hoceima, les véhicules de tourisme représentent 68,5%, suivis des véhicules utilitaires (29,5%), puis des motocyclettes avec 2%.

D'autre part, 2523 permis de conduire ont été délivrés cette année par le centre d'examen d'Al Hoceima, dont 21,9% au profit des femmes.

11.2 Transport aérien

La province d'Al Hoceima abrite l'aéroport international « Al Hoceima - Cherif Al Idrissi », cet aéroport s'étend sur une superficie de 88 ha, il dispose de 2160 m de longueur de piste et il est doté d'une aire de stationnement de 18000 m² et d'une aérogare de 1 350 m² pour une capacité de 300 000 passagers par an.

Cet aéroport ne dessert que quelques lignes régulières avec l'Europe, les liaisons directes les plus fréquentées sont celles avec Bruxelles et Amsterdam. Depuis 2013, une nouvelle ligne dessert Al Hoceima et la ville de La Rochelle (France), située dans le département de la Charente-Maritime sur la côte atlantique.

Tableau 38 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Al Hoceima Cherif al Idrissi

	2014
Mouvements des avions	913
*Trafic commercial	616
*Autres mouvements	297
Mouvements des Voyageurs	44922
*Trafic commercial	44841
*Autres mouvements	81
Fret et poste (tonne)	1604

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

11.3 Transport maritime

La province est dotée du port d'Al Hoceima qui est classé, après de récents aménagements, parmi les cinq premiers ports nationaux pour le trafic de passagers. Il permet l'ouverture de la province sur le flanc euro-méditerranéen et il assure les fonctions de pêche, de trafic de marchandises et de trafic de passagers. Ce dernier a connu un saut substantiel depuis son démarrage et a atteint plus de 24000 passagers en année 2012.

12. Energie

Secteur stratégique, l'énergie joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique de tout pays.

12.1 Electricité

Pour s'approvisionner en énergie électrique, la consistance du schéma fonctionnel, infrastructurel de transformation et de transport d'énergie électrique couvrant la province est présentée comme suit : 1 poste de transformation de 60/22 KW d'Imzouren d'une puissance de 20M.V.A, une ligne de 22000 km reliant le poste de transformation de la ville d'Al Hoceima et les centres avoisinants, et une centrale thermique alimentant partiellement la ville d'AL Hoceima en cas de panne.

L'opérateur agissant dans la distribution de l'électricité dans la province est l'ONEE (Branche électricité). Ainsi, le nombre d'abonnés au réseau électrique s'est chiffré à 101155 abonnés en 2014 dont 203 abonnés au réseau de moyenne tension.

Tableau 39 : Abonnés selon le type de tension, province d'Al Hoceima, année 2014

Opérateur	Basse Tension	Moyenne Tension	Total
ONEE	100952	203	101155

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Tableau 40 : Evolution des ventes d'électricité au niveau de la province d'Al Hoceima et au niveau régional, en millions KWh

	2012	2013	2014
Al Hoceima	140,0	152,7	159,5
Tanger -Tétouan -Al Hoceima	2583,5	2656,3	2790,4

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

12.2 Produits pétroliers

En matière d'activité pétrolière, la province d'Al Hoceima abrite un centre emplisseur de gaz « Salam gaz » dont la capacité de stockage est de l'ordre de 2000m³de gaz butane et 145m³ de gaz propane, ainsi 8 sociétés de distribution bénéficient de l'emplissage de ce centre. Ses ventes se sont élevées en 2014, à 18064 TM de gaz butane et 46,2 TM de gaz propane.

Quant au réseau de distribution de carburants, la province d'Al Hoceima compte 40 stations de services en activité et une station à l'arrêt.

13. Eau

Malgré l'existence de 5 cours d'eau importants (oueds) : Nekor, Ghiss, Snada, Boufrah et Messtassa, les apports d'eau de surface ne sont régularisés que sur l'oued Nekor dont la capacité actuelle de rétention est réduite à 18 millions de m³ à cause de l'envasement. Le déficit en eau d'irrigation est structurel particulièrement au niveau de l'unique grand périmètre de PMH que compte la province (périmètre Nekor Ghiss).

13.1 Infrastructure hydraulique

Le territoire provincial compte deux barrages, à savoir le barrage Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabiet le barrage Joumouâa utilisé pour l'approvisionnement en eau potable et eau à usage industriel.

❖ Barrage Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi :

Mise en service en 1981, cet ouvrage alimente : la ville d'Al Hoceima, Bni Bouayach, Imzouren et la conduite qui s'étend de la station de traitement de l'ONEP jusqu'à Cala-iris et Bni Gmil Mestassa sur laquelle sont réalisés des piquages destinés à l'approvisionnement en eau potable pour les douars limitrophes.

❖ Barrage Joumouâa :

Mise en service en 1991, cet ouvrage permet d'alimenter : la ville de Targuist, le centre Bni Hadifa, le centre Bni Abdellah et la conduite qui s'étend de la station de traitement de l'ONEP de Targuist jusqu'à Bni Abdellah sur laquelle sont réalisés des piquages destinés à l'approvisionnement en eau potable pour les douars limitrophes.

Tableau 41 : Barrages de la Province d'Al Hoceima

Barrage	Date de construction	Volume normal (en millions m3)	Surface du bassin versant	Les apports moyens	Utilisation
Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi	1981	11,6	790	50	Irrigation Eau potable Eau Industrielle
Joumouâa	1991	5,0	51	4,9	Eau potable Eau Industrielle

Source : Agence bassin hydraulique Lokouss

13.2 Eau potable

Les villes et les centres d'Al Hoceima, Targuist, Bni Bouayach, Imzouren, Ajdir et Ait Kamra, gérés par l'ONEP sont alimentés régulièrement par des eaux souterrains et superficielles de barrages :

- ❖ Barrage mohamed ben abdelkrim Al Khattabi
- ❖ Barrage Joumouâa

La production d'eau potable en 2014 s'y est chiffrée à 10,7 millions de m³, produites par l'ONEE (branche eau). De ce fait, cet opérateur assure la gestion du service de l'eau potable au niveau de la province d'Al Hoceima.

En 2014 la quantité d'eau distribuée s'est élevée à 9,8 millions m³ pour 52438 abonnés, la majorité de ces abonnés sont des ménages, soit 97,4% de l'ensemble des abonnés, suivi des administrations et des entreprises (respectivement 1,1% et 0,8%).

Tableau 42 : Quantité d'eau produite, distribuée et facturée aux abonnés en m³, province Al Hoceima, année 2014

Province Al Hoceima	Quantité en m ³		
	Produite	Distribuée	Facturée
<u>Municipalités</u>			
Al Hoceima	4780799	4694106	2464656
Bni bouayach	810757	756565	546118
Imzouren	1401603	1362637	1018184
Targuist	654899	592207	409257
Ajdir	170184	1528078	203537
<u>Centres</u>			
Ait kamra	202429	192529	158803
Sidi boutmim	99929	92999	73867
Izemmouren	420148	225319	127782
Rouadi	199833	63147	46667
Tores cala iris	19173	17161	14026
Bni boufrah	72576	33646	26198
Snada	32155	22065	19343
Azghar	260217	237418	62917
Tamassint	215915	211504	123118
Issaguen	137636	127536	77579
Sidi bouafif	220170	223769	187852
M'noud	121136	108629	73000
Louta	282842	278228	77560
Bni Hadifa	168948	122777	92902
Bni Abdellah	86869	50068	31552
Bni Gmil	12022	10749	8473
Zarkt	38654	35547	25795
Tifraouine	211262	22224	14936
Chakrane	16412	11447	5631
Bni Ammart	26081	25052	23178

Source : L'office national de l'électricité et de l'eau potable d'Al Hoceima-branche eau-

14. Réseau bancaire

Outre l'agence de Bank Al Maghrib, Le réseau bancaire provincial compte 70 établissements bancaires en 2014, il poursuit ainsi son élargissement puisque l'effectif des agences a augmenté en comparaison avec l'année 2012 où il était de 66 agences, reflétant l'évolution des activités économiques et la diversification des offres de produits et services fournis par les banques.

Par banques, la Banque Populaire, Attijari Wafa Bank et Al Barid Bank sont les plus représentées dans la province avec 20 ,17 et 15 agences respectivement.

Tableau 43 : Implantation bancaire à la province d'Al Hoceima, 2014

Agences Bancaires	Nombre
Al Barid Bank	15
AttijariWafa Bank	17
B.M.Commerce Extérieur	6
B.M.Commerce et l'industrie	1
Crédit Agricole du Maroc	5
Crédit du Maroc	3
Crédit Immobilier et Hôtelier	1
Banque Populaire	20
Société Générale	1
Union Marocaine des Banques	1
Autres	-
Ensemble	70
BANK AL MAGHRIB	1

Source : Bank Al Maghrib, implantation bancaire, année 2014

En termes de densité bancaire, la province d'Al Hoceima compte une agence pour 5709 habitants contre une agence pour 5800 au niveau national. D'autre part, les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées à la province d'Al Hoceima se sont établis à la fin de l'année 2014 à 1,0 milliards de dirhams, représentant ainsi seulement 11,9% de dépôts recueillis par ces mêmes banques se situant à 8,4 milliards de dirhams.

Tableau 44 : Dépôts et crédits bancaires, Province d'Al Hoceima, année 2014 (en 1000 DH)

Mois	Dépôts	Crédits
Janvier	8167958	1020834
Février	8161691	1010730
Mars	8211499	1006968
Avril	8190302	1013197
Mai	8184459	1012261
Juin	8182559	1008450
Juillet	8292972	1003132
Aout	8419343	982075
Septembre	8371188	982005
Octobre	8400661	972396
Novembre	8372524	979567
Décembre	8419181	1002443

Source : Bank Al Maghrib

Partie III :

Secteurs Sociaux

15. Enseignement

Le capital humain est la notion bien connue selon laquelle les savoirs et le savoir-faire acquis par l'instruction, la formation et l'expérience représentent certaines de nos plus précieuses ressources. Un élément qui incite fortement les individus à investir dans l'éducation est le fait que les connaissances et les compétences acquises tendent à améliorer leur productivité et donc leur potentiel de gains.

Dans ce cadre un certain nombre d'orientations et d'objectifs sont fixés et assignés au secteur de l'enseignement afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais de formation de potentialités humaines, capable de s'insérer dans la vie active et de maîtriser de la technologie modernes et les nouvelles techniques de gestion.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application à tous les stades d'enseignement, afin d'améliorer la rentabilité du système d'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine, tout en profitant des expériences réalisées ailleurs en assurant la rationalisation des moyens mis à son profit, c'est dans ce cadre qu'a été mise en œuvre la charte nationale de l'éducation et de la formation dont la finalité est la reconstruction du système éducatif marocain, elle accordait aussi une importance majeure à la décentralisation et la déconcentration dans le domaine de l'éducation et la formation, ainsi qu'à la formation continue du corps enseignant dans le but d'améliorer ses compétences et de suivre les nouveautés pédagogiques.

15.1 Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants à l'enseignement fondamental et concerne essentiellement les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité. Il est dispensé dans deux types d'établissements :

- Les écoles coraniques (Msid) qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue notamment dans le milieu rural, elles affèrent un enseignement de type traditionnel rénové.
- Les maternelles et jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur les méthodes modernes.

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, l'effectif des enfants ayant fréquenté le préscolaire dans la province d'Al Hoceima est évalué à 1764. Cet effectif est réparti à raison de 80,7% pour l'enseignement préscolaire moderne et public, soit une prédominance de ce type de scolarisation contre 19,3% pour l'enseignement préscolaire traditionnel.

Quant au taux de féminisation des scolarisés, les types d'enseignement préscolaire moderne et public se distinguent par la scolarisation importante des filles qui représentent 48% des effectives, alors le taux de féminisation est faible pour l'enseignement préscolaire traditionnel avec 20% uniquement.

En matière d'encadrement, les effectifs préscolarisés sont encadrés par 97 éducateurs, soit 33 éducateurs pour le préscolaire traditionnel et 64 éducateurs pour le préscolaire moderne et public.

Le taux d'encadrement se situe ainsi à une moyenne de 18 élèves par éducateur, étant plus élevé pour l'enseignement préscolaire moderne et public (22 élèves par éducateur) et faible pour l'enseignement préscolaire traditionnel (10 élèves par éducateur).

Tableau 45 : Effectifs des élèves et des éducateurs dans l'enseignement préscolaire moderne et public, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015

Type d'enseignement	Elèves		Educateurs
	Total	Dont filles	
Préscolaire			
Traditionnel	340	68	33
Moderne et public	1424	681	64
Total provincial	1764	749	97

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

15.2 Enseignement primaire

Si l'enseignement préscolaire moderne ou traditionnel veille sur la préparation des enfants à appréhender l'école, l'enseignement primaire a pour mission d'assurer une formation de base. Vu l'importance de cette mission accordée par ce type d'enseignement, il s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure.

Dans ce cadre, l'offre scolaire primaire provinciale s'est établie, durant l'année scolaire 2014-2015, à 145 établissements et 322 unités satellites. Cette offre se répartie entre 139 établissements publics et 6 privés.

Tableau 46 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015

Type d'enseignement	Etablissements.	Satellites	Salles	Classes
Public	139	322	1523	2059
Privé	6	-	79	56
Total provincial	145	322	1602	2115

Source : Académie régionale de l'éducation et de formation

L'infrastructure primaire assure ainsi l'enseignement à 44444 élèves dont 47,7% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 2115 classes, à raison de 21 élèves par classe (21 élèves par classe pour le public et 20 dans le privé).

Le nombre de salles se situant à 1 602 salles, ne couvre le besoin que de 76% des classes, ce qui occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée. Ce phénomène est plus accentué dans les écoles publiques, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Tableau 47 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement primaire par milieu, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015

Type d'enseignement	Urbain		Rural		Total	
	Total	dont filles	Total	dont filles	Total	dont filles
Public	12261	5835	31067	14864	43328	20699
Privé	1116	512	-	-	1116	512
Total	13377	6347	31067	14864	44444	21211

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait, durant l'année scolaire 2014-2015, un effectif de 6522 nouveaux inscrits dont 70% en milieu rural, et 49,5% de filles.

En matière d'encadrement, la province d'Al Hoceima compte 2086 enseignants dont 41% de femmes. Cet effectif traduit une moyenne de 99 enseignants par 100 classes, qui ne permet pas de faire face en éventualités d'absence du personnel enseignant. Cette situation est plus accentuée pour l'enseignement public pour lequel le nombre de classes dépasse celui des enseignants, avec une moyenne de 97 enseignants pour 100 classes. L'enseignement privé de la province compte 88 enseignants pour un effectif de 1116 élèves durant l'année scolaire 2014-2015.

Tableau 48 : Personnel enseignant par milieu, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015

Type d'enseignement	Milieu	Total	dont femmes
Public	Urbain	486	244
	rural	1512	572
	Total	1998	816
Privé		88	54
Total provincial		2086	870

Source : Académie régionale de l'éducation et de formation

15.3 Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale provinciale a englobé, durant l'année scolaire 2014-2015, 35 établissements dont 33 publics et 2 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu rural, puisque le milieu urbain ne compte que 11 collèges.

Tableau 49 : Etablissements et classes de l'enseignement secondaire collégial par milieu, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015

Type d'enseignement	Etablissements			Classes
	Urbain	Rural	Total	
Public	11	22	33	444
Privé	2	0	2	9
Total provincial	13	22	35	453

Source : Académie régionale de l'éducation et de formation

Ces établissements assurent ainsi l'enseignement à 14963 élèves dont 42% de filles, soit 14787 élèves de l'enseignement collégial public dont 6300 sont des filles et 176 élèves de l'enseignement privé dont 34% de filles.

Ces effectifs sont répartis sur 453 classes, soit une moyenne de 33 élèves par classe, ce qui dénote la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement.

Tableau 50 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial public par milieu, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015

L'enseignement Public	Milieu	Elèves	dont filles	Enseignant	Elèves /enseignant
	Urbain		7343	3469	358
Rural		7444	2 831	338	22
Total		14787	6300	696	21

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

15.4 Enseignement secondaire qualifiant

Le cycle de l'enseignement secondaire ne cesse de connaître des réformes de fond touchant le système de contrôle, d'examens et de programmes. Ces réformes opérées sont de nature à mieux rentabiliser l'enseignement secondaire qualifiant et assurer une formation générale et spécialisée répondant aux exigences du développement de la société marocaine en général et de son économie en particulier. L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2014-2015, à 18 établissements dont 17 publics et un établissement privé. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que 5 lycées.

Tableau 51 : Etablissements et élèves de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015

Type d'enseignement	Milieu	Etablissement.	Élèves	
			Total	Dont filles
Public	Urbain	12	6170	3196
	Rural	5	1541	524
	Total	17	7711	3720
Privé		1	22	8
Total provincial		18	7733	3728

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

Le phénomène de sur-occupation des classes est plus accentué dans les établissements publics urbains avec un taux de couverture de 32 élèves par classe contre 22 élèves par classe dans les lycées ruraux, alors que pour l'établissement privé, 22 élèves occupent une seule classe.

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 7733 élèves dont 48,2% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 263 classes, soit une moyenne de 29 élèves par classe, dénotant la sur-occupation des classes dans ce cycle

d'enseignement, mais qui demeure un phénomène caractérisant les lycées publics urbains dans lesquels la moyenne est de 32 élèves par classe.

L'examen de la répartition des scolarisés selon les branches fait ressortir que l'orientation vers la branche « lettres et sciences humaines » est dominante avec plus de la moitié des effectifs, suivie de la branche « Sciences » avec 38,7%, l'enseignement technique attire seulement 2,9% des étudiants de la province. A noter que les mêmes proportions sont relevées pour les deux sexes pour toutes les branches.

Tableau 52 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par branche, Province d'Al Hoceima, année scolaire 2014-2015

Type d'enseignement	Lettres.		Sciences		Techniques	
	Elèves	Dont filles	Elèves	Dont filles	Elèves	Dont filles
Public	4514	2014	2968	1575	229	131
Privé	-	-	22	8	-	-
Total provincial	4514	2014	2990	1583	229	131

Source : Académie régionale de l'éducation et de formation

Le nombre d'enseignants du cycle secondaire qualifiant s'élève dans la province d'Al Hoceima à 554 enseignants dont 27,8% de femmes, ce qui traduit une moyenne de 7 enseignants pour 100 élèves. Parmi les 142 enseignants dans les établissements ruraux, on trouve 38 enseignantes.

16. Enseignement supérieur et formation des cadres

16.1 Universités

Créée en 2008, l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima (ENSAH) est un établissement public d'enseignement supérieur relevant de l'université Mohammed Premier. Sa création s'inscrit dans l'optique de favoriser la formation des ingénieurs d'Etat hautement qualifiés dans les spécialités les plus ouvertes et susceptibles de connaître d'importants développements au sein du tissu socio-économique régional et national.

Le positionnement de l'Ecole contribuera à lui conférer une dimension euro-méditerranéenne et à répondre aux besoins régionaux et nationaux en matière de formation en ingénierie.

L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées Al Hoceima dispense des formations de deux années préparatoires et trois années de spécialités dans les domaines suivants :

- Génie informatique
- Génie civil
- Génie de l'environnement et des risques naturels.

Etalée sur une superficie de 5.700 m², l'ENSA d'Al Hoceima est de nature à doter cette zone géographique d'un pôle scientifique à travers la création d'un noyau universitaire, appuyer le secteur de l'enseignement supérieur technique et promouvoir la formation professionnelle.

D'une capacité d'accueil de 500 étudiants, l'ENSAH comprend : deux amphithéâtres, des salles de cours et des travaux pratiques, des laboratoires, une bibliothèque, des terrains de sports, des vestiaires et une cafétéria.

Les étudiants de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima sont logés dans l'internat de l'Ecole dont la capacité d'accueil est de 500 lits.

Le projet de création d'une FST à Al Hoceima se dégage d'une volonté Royale de renforcer le noyau universitaire d'Al Hoceima par un autre établissement universitaire. C'est dans cet esprit que l'Université Mohammed Premier d'Oujda a créé la Faculté des Sciences et Techniques d'Al Hoceima (FSTH) pour former plus de cadres moyens et supérieurs immédiatement opérationnels, familiarisés avec le monde du travail et possédant les compétences adaptées aux exigences du tissu socio-économique régional et national. A l'instar de toutes les FST du royaume, la FSTH dispense un enseignement modulaire semestriel basé sur le contrôle continu. La FSTH propose deux parcours de tronc commun Mathématiques, Informatique et Physique (MIP) et Biologie, Chimie et Géologie (BCG) préparant l'accès aux licences, masters et aux diplômes d'ingénieur ou à d'autres concours nationaux et internationaux. De plus, la FSTH dispense de quatre formations en Licence Sciences et Techniques (LST) en :

- Génie de l'Eau et de l'Environnement
- Sciences Agroalimentaires et Techniques de Commerce
- Mathématiques et Informatique
- Electronique, Electrotechnique et Automatique.

L'effectif des étudiants de cet établissement a atteint 753 étudiants en titre de l'année 2014-2015 dont 42,1% sont des filles.

Tableau 53 : Effectif des étudiants inscrits à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Al Hoceima selon le niveau, année scolaire 2014-2015

Source : Ecole nationale des sciences appliquée a Al Hoceima

Niveau	Féminin	Masculin	Total
Première année Cycle préparatoire	69	62	131
Deuxième année Cycle préparatoire	55	102	157
Première année Cycle Ingénieur Filière Génie Informatique	11	38	49
Deuxième année Cycle Ingénieur Filière Génie Informatique	16	27	43
Troisième année Cycle Ingénieur Filière Génie Informatique	8	15	23
Deuxième année Cycle Ingénieur Filière Génie Environnement	19	26	45
Troisième année Cycle Ingénieur Filière Génie Environnement	26	8	34
Première année Cycle Ingénieur Filière Génie civil	49	70	119
Deuxième année Cycle Ingénieur Filière Génie civil	46	63	109
Troisième année Cycle Ingénieur Filière Génie civil	18	25	43
Total	317	436	753

16.2 Formation pédagogique

Assurée par les centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation, la formation pédagogique concerne au niveau de la province d'Al Hoceima les professeurs du primaire. Ainsi, le nombre des stagiaires s'est élevé durant l'année 2014-2015, à 44 stagiaires dont 20 sont des femmes. Quant au corps enseignement, 14 encadrants sont chargés de la formation de ces stagiaires de cycle primaire.

17. Formation professionnelle

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre sont deux actions primordiales pour l'amélioration de la productivité et la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines, dans ce cadre la formation professionnelle est considérée comme un outil d'encadrement de la jeunesse, pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché d'emploi.

La mise en valeur de cette formation permettra le suivi des mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

Le nombre de stagiaires qui ont fréquenté les centres de formation professionnelle de la province d'Al Hoceima durant l'année universitaire 2014-2015 s'élève à 1844, cet effectif représente seulement 7,7% de l'effectif régional et 0,6% de l'effectif national.

A noter que les niveaux « Technicien » et « Qualification » attirent le plus grand nombre des stagiaires avec 32% et 30% des effectifs respectivement, tandis que seulement 16% opte pour le niveau « Spécialisation ».

Tableau 54 : Effectif des stagiaires par niveau, région et province, année scolaire 2014-2015

Secteur	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien spécialisé	Total
Province Al Hoceima	306	550	595	393	1844
Tanger -Tétouan -Al Hoceima	3365	6136	7676	6682	23859
National	30439	65224	98074	95151	288888

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

18. Santé

Investir dans la santé n'est pas seulement souhaitable, c'est surtout essentiel dans la plupart des sociétés. En effet l'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

18.1 Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la province d'Al Hoceima se compose en 2013 de 59 formations, soit 2 hôpitaux généraux (HGP), 1 hôpital spécialisés (HSP), 31 centres de santé ruraux communaux (CSRC), 9 centres de santé urbains (CSU) et 16 dispensaires ruraux.

Tableau 55 : la capacité litière des Hôpitaux publics de la province d'Al Hoceima, année 2013

Catégorie	Etablissements	Capacité litière
HGP	2	488
HSP	1	37
Total provincial	3	525

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

18.2 Encadrement médical et paramédical

L'encadrement sanitaire à la province d'Al Hoceima est assuré, en 2013, par 180 médecins, 38 médecins exercent dans le secteur privé. Quant aux formations sanitaires publiques, elles sont encadrées par 142 médecins de différentes spécialités, dont 42 médecins généralistes exercent dans le réseau ambulatoire.

Le nombre de médecins traduit ainsi une couverture médicale provinciale de 45 médecins/100000 habitants, une couverture au-dessous de la moyenne nationale qui se situe à 51,2 médecins/100000 habitants.

De même, avec 12 chirurgiens-dentistes exerçant dans le secteur privé en 2014 la densité provinciale atteint 3 chirurgiens-dentistes par 100000 habitants.

La province d'Al Hoceima détient en 2013, 345 infirmiers dont 227 sont des polyvalents, 64 sages-femmes, 21 anesthésistes et 17 psychiatres.

Le personnel paramédical public au niveau de la province d'Al Hoceima compte 515 adjoints de santé, soit 403 ASDES (Adjoints de Santé Diplômés d'Etat Spécialisés) et 112 ASB (Adjoints de Santé Brevetés), ce qui reflète une densité de 12,8 adjoints de santé /10000hab, et 3,6 adjoints de santé/médecin public, contre respectivement 7,4 et 3,0 enregistrés au niveau national.

Tableau 56 : le corps médical et paramédical de la province d'Al Hoceima, 2013

Corps médical et paramédical	Province Al Hoceima
Médecins secteur public	142
Médecins secteur privé	38
Dentistes secteur privé	12*
Infirmiers secteurs public	345
Adjoint de sante diplômés	403
Adjoints de sante brevetés	112

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

(*) Données de l'année 2014

18.3 Productions des établissements de santé

L'activité de la santé publique se manifeste, entre autres, dans les programmes sanitaires qu'elle mène de façon permanente.

Ainsi, au cours de l'année 2014, 44533 enfants âgés de 0 à 11 mois ont bénéficié des prestations du PNI (Programme National d'Immunisation), quant au PNLMD (Programme National de Lutte contre les Maladies Diarrhéiques) 1058 enfants ont bénéficié de ce programme durant l'année 2014.

Tableau 57 : Nombre d'enfants bénéficiaire des prestations du programme national d'immunisation, Province d'Al Hoceima, année 2014

	Enfants âgés de 0-11 mois					VAR
	B.C.G	D.T.C.P+Polio+HIB			POLIO	
		1ère	2ème	3ème		
Province Al Hoceima	8860	9178	8871	8764	8860	-
National	732719	730474	717806	706483	731028	189898

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

B.C.G : Bacille de Calmette et Guerin (vaccin anti-tuberculeux)

D.T.C.P : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite

V.A.R: Vaccin Anti-Rougeoleux

D'autre part, le programme de planification familiale a concerné 33115 femmes dont 8180 sont des nouvelles acceptante et 24935 sont des anciennes.

Tableau 58 : Activités du programme de planification familiale, Province d'Al Hoceima, année 2014

Milieu	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Province Al Hoceima	8180	24935
National	652617	3180391

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

19. Jeunesse et sports

Le secteur de la jeunesse et des sports permet la création d'un environnement socio-éducatif susceptibles d'assurer l'organisation, l'encadrement et la protection de la jeunesse, de l'enfance et de la femme. Il vise principalement à instaurer une politique cohérente et transversale visant à favoriser l'intégration des jeunes dans le processus de développement social adapté aux besoins des différentes catégories de jeunes. L'élargissement de la base sportive permettra l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis. Ainsi, la province d'Al Hoceima abrite au total 50 installations sportives dans huit disciplines afin de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives diversifiées.

Tableau 59 : Installations sportives, province d'Al Hoceima, année 2014

Discipline sportive	Nombre d'installations
Foot ball	23
Basket ball	5
Hand ball	2
Volley ball	3
Piscine	1
Salle de sport	6
Complexes sportifs	8
Tennis	2
Total provincial	50

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Dans le même sens, la province compte, en 2014, 62 clubs sportifs adhérents aux fédérations correspondantes, distribués sur 12 disciplines.

Ils sont répartis comme suit :

Tableau 60 : Clubs sportifs selon la fédération, province d'Al Hoceima, année 2014

Fédération	Nombre de clubs	Nombre de licences
Foot Ball	18	1300
Basket Ball	3	180
Hand Ball	1	70
Athlétisme	3	300
Volley Ball	1	60
Arts martiaux	6	260
Tir à l'arc	1	501
Chasse	3	1800
Tennis	1	80
Pétanque	2	80
Taekwondo	20	700
Karaté	3	70
Total Provincial	62	5401

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Tableau 61 : Associations à caractère culturel province d'Al Hoceima, année 2014

	Scoutisme	Culturelle	Théâtrale	Artistique	Educative	Autres	Total
Associations	3	35	8	6	11	4	67
Adhérents	300	450	95	60	200	45	1150

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Outre le sport, le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes. Dans ce sens, la province abrite 9 foyers féminins comptant 701 bénéficiaires, 8 jardins d'enfants abritant 1312

enfants bénéficiaires, et 11 maisons de jeunes comptant 49465 participants aux activités normales et de rayonnement.

Tableau 62 : Etablissements de la jeunesse et des sports, province d'Al Hoceima, année 2014

Etablissements	Nombre
- Foyers Féminins	
. Foyers	9
. jardinière d'enfants	13
. Nombre de Bénéficiaires	701
- Jardins d'enfants	
. Foyers	8
.Jardinière d'enfants	1
. Nombre de bénéficiaires	1312
- Maison de jeunes	
. Etablissements	11*
. Participants aux activités normales	28733*
. Participants aux activités de rayonnement	20732*

Source : Annuaire statistique du Maroc 2015

(*) Données de l'année 2012

20. Entraide nationale

Dans le but d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations défavorisées, et de concourir aussi bien à la promotion familiale et sociale qu'à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, l'entraide nationale agit par le biais de ses 86 centres implantés dans le territoire provincial.

Son action cible aussi bien les femmes que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation difficile, et ce par le biais de ses 7 programmes.

Tableau 63 : Programmes de l'Entraide Nationale, année 2014

	Province d'Al Hoceima		
	Centres	Bénéficiaires	encadrants
Centres d'Education et de Formation	25	1363	42
Dar Al Mouaten	2	36	2
Education Préscolaire	15	431	16
Etablissements de Protection Sociale	25	1258	68
Centres pour Handicapés	1	35	2
Alphabétisation	12	430	26
Aides en natures	6	57	4
Ensemble	86	3610	160

Source : Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale

20.1 Centres d'Education et de Formation (CEF)

La province d'Al Hoceima abrite 25 centres d'Education et de Formation, comptant 1363 bénéficiaires encadrés par 42 encadreurs. Ces centres ciblent les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés issus de familles nécessiteuses dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services.

20.2 Centres DAR AL mouaten

La Maison du Citoyen "Dar al Mouaten" est une structure contre la précarité économique et sociale. Cette structure s'adresse principalement aux enfants, aux adolescents ainsi qu'aux femmes. Elle a pour but d'assurer des formations dans divers domaines comme la couture, la coiffure, la cuisine, ou la céramique. Elle donne aussi des cours d'alphabétisation et des cours de langues. Tout cela afin de permettre une meilleure insertion professionnelle pour les défavorisés. La province d'Al Hoceima compte 2 espaces accueillant 36 bénéficiaires et encadrés par deux encadreurs.

20.3 Programme d'éducation préscolaire

L'action de l'entraide nationale consiste aussi dans les programmes d'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles pauvres en matière d'éducation préscolaire. Dans ce cadre cette action est assurée par le biais de 15 jardins d'enfants accueillant 431 bénéficiaires et encadrés par 16 encadreurs.

20.4 Programme de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise aussi l'accueil et le renforcement des capacités scolaires des enfants en situation difficile par l'hébergement et l'alimentation, les soins, l'habillement et l'hygiène. Ce programme assure aussi la prise en charge des personnes âgées, personnes handicapées ou en situation difficile. Dans ce cadre, la province compte 25 établissements de protection sociale parmi les 1186 existants au niveau national, accueillant 1258 bénéficiaires et encadrés par un personnel de 68 encadreurs.

20.5 Centres pour handicapés

La province d'Al Hoceima compte 1 centre pour handicapés accueillant 35 bénéficiaires encadrés par 2 encadreurs. Le but étant de permettre aux personnes en situation d'handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, l'habillement et l'hygiène, les soins sanitaires de base, la rééducation, la formation, etc.

20.6 Programme : Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la province d'Al Hoceima compte 12 espaces d'alphabétisation accueillant 430 bénéficiaires, encadrés par 26 encadreurs.

20.7 Programme d'aide en nature

Parmi les programmes, on note aussi le programme de l'aide en nature qui consiste en une aide permanente aux personnes handicapées qui adhèrent à l'Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc, puis à la Fédération Youssoufia des Personnes Handicapés Moteurs. Ainsi, la province compte 6 centres d'aide en nature ayant distribué 2000 kg de farine et 1200 litres d'huile en 2015, le nombre de bénéficiaires étant de 57 personnes.



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
المدونة السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



قيمة بلادنا سكانها

الإحصاء العام للسكان والسكنى
من 1 إلى 20 شتنبر 2014

Direction Provinciale d'Al Hoceima

☒ Angle Rue Al Azhar et Rue Jamaa Ezzitouna ☒ BP 15, Al Hoceima

Tél : (+212) 539 98 34 75 / Fax : (+212) 539 98 42 13

Email : hcp.alhoceima@gmail.com

www.hcp.ma/region-tanger

www.hcp.ma/reg-alhoceima